

# Rapport sur les tendances dans les communautés inuites, 1981 à 2016

Date de sortie: 2019-05-22  
Date de modification: 2019-11-12



Services aux  
Autochtones Canada

Indigenous Services  
Canada

Canada

## Résumé

L'Indice du bien-être des communautés (IBC) est un moyen de mesurer le bien-être socioéconomique des communautés individuelles de l'ensemble du Canada. L'indice comprend 4 composantes : la scolarité, l'activité sur le marché du travail, le revenu et le logement. Ces composantes sont combinées pour fournir à chaque communauté une valeur du bien-être. Ces résultats sont utilisés pour comparer le bien-être des communautés inuites au bien-être des communautés non autochtones.

Comme la méthodologie de l'IBC repose sur des données relatives aux communautés, les valeurs de bien-être ne sont pas calculées pour la population métisse. À l'heure actuelle, les valeurs de l'IBC pour les Premières Nations, les Inuit et les communautés non autochtones sont calculées à l'aide de l'unité géographique d'une subdivision de recensement (SDR) utilisée par Statistique Canada. Chaque communauté des Premières Nations ou inuite est désignée par une ou plusieurs SDR. Toutefois, l'IBC ne crée pas de valeur pour les communautés métisses puisqu'il n'y a que 8 zones d'établissement désignées pour les Métis en Alberta, ce qui constitue un plus petit niveau de géographie que les SDR.

Les valeurs de l'IBC ont été calculées pour 1981, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 à l'aide des données tirées du [Recensement de la population du Canada](#). Les valeurs pour 2011 ont été calculées à l'aide des données de [l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#). Tout au long de ce document, le terme « recensements du Canada, 1981 à 2016 » sous-entend les recensements de 1981 à 2006, l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et le Recensement de 2016 du Canada.

## Conclusions principales

Les valeurs moyennes de l'IBC pour les communautés inuites ont augmenté au cours de cette période de 35 ans et les plus grands gains ont été observés avant 2001. Il y a eu une augmentation de 11,4 points entre 1981 et 1996, comparativement à une augmentation de près de 4 points entre 1996 et 2016. Tout au long de ce rapport, les valeurs et les écarts de l'IBC reposent sur des nombres non arrondis.

L'écart observé en 2016 dans les valeurs moyennes de l'IBC entre les communautés inuites et non autochtones était substantiel. En 2016, la valeur moyenne de l'IBC pour les communautés inuites était inférieure de 16,2 points à la valeur moyenne des communautés non autochtones. Cet écart était inférieur de quelques points à ce qu'il était en 1981.

Jusqu'en 1996, les valeurs moyennes de l'IBC des communautés inuites ont connu des gains légèrement plus rapides que les communautés non autochtones et l'écart de l'IBC a diminué. Cependant, cette tendance a changé lorsque les valeurs moyennes de l'IBC des communautés non autochtones ont augmenté plus rapidement que celles des communautés inuites entre 2001 et 2006.

Les valeurs moyennes pour les communautés inuites et non autochtones varient parmi les 4 composantes de l'IBC. Cette situation s'explique par le fait que chaque composante a subi divers changements au fil du temps. Depuis 1981, la valeur moyenne de l'IBC des communautés inuites a connu la plus importante amélioration dans les domaines du revenu et de la scolarité. C'est au niveau du logement qu'on observe le plus grand écart entre les communautés inuites et non autochtones.

En 2016, il y avait une différence de 30 points entre les communautés inuites affichant l'indice le plus élevé et celles affichant l'indice le plus bas. Cet écart dans les valeurs de l'IBC était plus important que celui observé pour les communautés non autochtones, qui s'élevait à 20 points.

Dans l'ensemble, les conclusions de ce rapport suggèrent que les communautés inuites du Canada continuent de faire des progrès encourageants sur le plan des résultats socioéconomiques représentés par leurs valeurs de l'IBC, notamment dans les domaines de la scolarité et du revenu. Toutefois, il reste des occasions importantes à saisir pour combler l'écart entre ces communautés et les communautés non autochtones.

## Contexte

Les Inuit sont l'un des 3 groupes autochtones visés par la *Loi constitutionnelle de 1982*, avec les Premières Nations et les Métis. Depuis plus de 5 000 ans, les Inuit vivent dans la région qui est aujourd'hui appelée Nord du Canada et ils ont une histoire, une culture et des traditions uniques (ITK 2004). S'il est vrai que, de nos jours, les Inuit participent dans une large mesure aux structures occidentales, comme le système d'éducation formelle et l'économie basée sur les salaires, nombre d'Inuit encore vivants aujourd'hui ont connu un mode de vie nomade et traditionnel durant une partie de leur existence.

En 2016, plus de 65 000 personnes se sont identifiées comme inuites lors du recensement de la population. Près des trois quarts de celles-ci vivaient dans des régions désignées du Nord du Canada en vertu de l'un des 4 accords sur les revendications territoriales. L'Inuit Nunangat (la patrie inuite), qui comprend le Nunatsiavut (Nord du Labrador), le Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région désignée des Inuvialuit (dans les Territoires du Nord-Ouest).

Tout comme les autres groupes autochtones, les Inuit n'affichent pas des résultats comparables aux Canadiens non autochtones en ce qui concerne plusieurs indicateurs socioéconomiques, y compris la scolarité, le revenu et l'emploi (AINC et ITK 2006 a, b, c).

Dans le but d'accroître et de contextualiser l'information anecdotique et la recherche qualitative, Affaires indiennes et du Nord Canada, aujourd'hui appelé Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Services aux Autochtones

Canada, a commencé à élaborer des mesures quantitatives précises du bien-être des Premières Nations et des Inuit . La première mesure était l'Indice du développement humain (IDH) des Indiens inscrits, basé sur le modèle de l'IDH du programme des Nations Unies pour le développement. L'IDH définit le bien-être en matière de niveaux de scolarité, de revenu et d'espérance de vie. Il est utilisé depuis 1990 pour mesurer le bien-être dans environ 170 pays. L'analyse de l'IDH des Inuit de 1991 à 2001 a révélé que le bien-être dans les régions inuites avait augmenté mais qu'il est tout de même resté inférieur à celui dans les autres communautés canadiennes (Senécal et coll., 2007). Des preuves anecdotiques ont toutefois suggéré que le bien-être variait grandement entre les communautés autochtones. Cela signifie que l'IDH des Inuit pourrait, par conséquent, offrir une image incomplète du bien-être. L'IBC a donc été créé à titre de complément communautaire de l'IDH des communautés des Premières Nations et des communautés inuites à l'échelle nationale et régionale au Canada.

L'indice a été modifié par rapport à l'IDH initial pour inclure le logement et l'activité sur le marché du travail, qui ont tous deux été reconnus comme des indicateurs importants du bien-être socioéconomique dans les communautés des Premières Nations et des Inuit. En outre, l'espérance de vie a été supprimée de l'Indice, car les données ne sont pas disponibles.

Le travail novateur réalisé par Robin Armstrong (2001) sur le bien-être dans les communautés des Premières Nations a servi de guide méthodologique aux créateurs de l'IBC.

## **Méthodologie**

### **Définition de l'IBC**

L'Indice du bien-être d'une communauté se présente sous la forme d'un chiffre de 0 à 100, 100 étant le meilleur résultat possible. Il comprend des données sur la scolarité, l'activité sur le marché du travail, le revenu et le logement. Ces composantes sont décrites ci-dessous.

#### **1. Scolarité**

Le volet scolarité se compose des 2 variables suivantes :

- études secondaires ou plus : proportion de la population d'une communauté âgée de 20 ans et plus qui possède au moins un diplôme d'études secondaires. Par souci de simplicité dans ce document, cette variable est souvent désignée comme le taux d'achèvement des études secondaires, même si elle englobe les personnes qui n'ont pas obtenu de certificat d'études secondaires mais qui ont acquis des titres de compétences plus élevés que le niveau secondaire;
- études universitaires : proportion de la population d'une communauté âgée de 25 ans et plus qui détient un diplôme universitaire, c'est-à-dire un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures.

La variable études secondaires ou plus a une pondération qui représente les deux tiers de la composante scolarité, tandis que la variable études universitaires compte pour un tiers.

## 2. Activité sur le marché du travail

La composante activité sur le marché du travail englobe 2 variables pondérées également :

- participation au marché du travail : proportion de la population âgée de 20 à 64 ans qui a participé au marché du travail durant la semaine ayant précédé le jour du recensement, c'est-à-dire la semaine de référence du recensement;
- emploi : pourcentage des participants au marché du travail, âgés de 20 à 64 ans, qui occupaient un emploi durant la semaine de référence du recensement.

## 3. Revenu

La composante revenu de l'IBC est définie en fonction du revenu total par habitant, selon la formule suivante :

$$\text{Valeur du revenu} = \left( \frac{\text{Log}(\text{revenu par habitant}) - \text{Log}(2\,650 \$)}{\text{Log}(75\,000 \$) - \text{Log}(2\,650 \$)} \right) \times 100$$

La formule situe le revenu par habitant de chaque communauté en fonction d'un éventail théorique. Cela permet d'exprimer le revenu par habitant en pourcentage, comme le sont les autres composantes de l'indice. La fourchette de 2 000 \$ à 40 000 \$ a été choisie lors du premier calcul de l'Indice en 2004. Elle a toutefois été modifiée depuis en fonction du recensement de 2016 et est maintenant de 2 650 \$ à 75 000 \$. Cette fourchette a été choisie parce qu'elle correspond aux revenus par habitant approximatifs les moins élevés et les plus élevés au sein des communautés canadiennes en 2016. Dans les rares cas où le revenu par habitant d'une communauté n'entrait pas dans cette fourchette, il a été recodé à 2 650 \$ ou à 75 000 \$. De plus, cette fourchette sera évaluée à chaque cycle de l'IBC pour en confirmer la pertinence continue.

Soulignons que la formule convertit le revenu par habitant en logarithme pour tenir compte de la diminution de l'utilité marginale du revenu. Selon ce principe, les personnes qui ont un niveau de revenu inférieur profiteront davantage d'un revenu additionnel que les personnes ayant un niveau de revenu supérieur (Cooke, 2007, p. 29).

## 4. Logement

La composante logement comprend des indicateurs de quantité et de qualité, pondérés également :

- quantité de logements : la proportion de la population dont le logement ne compte pas plus d'une personne par pièce d'habitation;
- qualité des logements : la proportion de la population vivant dans des logements qui ne nécessitent pas de réparations majeures.

### Disponibilité des données

Les valeurs de l'IBC ont été calculées pour les années 1981, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016. Cependant, les valeurs de 1986 n'ont pas été établies parce que les renseignements sur les conditions de logement n'ont pas été recueillis lors du recensement de 1986. Les valeurs de l'IBC des recensements de 1981, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 sont disponibles pour chaque communauté au Canada ayant une population d'au moins 65 personnes et qui n'était pas une réserve partiellement dénombrée. Une réserve est considérée comme partiellement dénombrée si le dénombrement n'a pas été autorisé, s'il est incomplet ou si la qualité des données recueillies a été jugée insatisfaisante.

De plus, les valeurs des composantes de l'IBC, soit la scolarité, l'activité sur le marché du travail, le revenu et le logement, sont disponibles pour toute communauté comptant au moins 40 ménages et 250 personnes.

### Définition de communautés

Les communautés sont définies du point de vue des subdivisions de recensement (SDR), qui sont des municipalités ou des territoires considérés comme l'équivalent de municipalités, par exemple, les réserves. À des fins de comparaison, les communautés visées par l'analyse sont classées comme communautés inuites ou communautés non autochtones. Les termes communautés inuites et Inuit Nunangat sont interchangeables dans ce rapport.

Les communautés inuites n'ont pas de statut légal particulier au Canada, contrairement aux réserves des Premières Nations, mais les organisations inuites ont fait valoir leurs droits et elles ont signé des règlements de revendications territoriales dans 4 régions du Nord du Canada. Les communautés inuites sont régies de manières différentes dans les 4 régions, soit par l'entremise d'un gouvernement public ou d'une certaine forme d'autonomie gouvernementale. Cependant, toutes ces communautés sont nommées dans l'un des 4 accords sur les revendications territoriales et sont donc considérées comme des communautés inuites aux fins de la présente étude. Les 4 régions sont les suivantes, d'est en ouest :

- Nunatsiavut (Nord du Labrador) : 5 communautés;
- Nunavik (Nord du Québec) : 14 communautés;

- Territoire du Nunavut : 25 communautés;
- région désignée des Inuvialuit (Territoires du Nord-Ouest) : 6 communautés.

Le dernier des 4 accords sur les revendications territoriales (au Nunatsiavut) n'a été conclu qu'en 2005 mais toutes les régions étaient représentées dans le passé par diverses organisations inuites nationales et régionales. Au sein de ces organisations, les communautés étaient considérées comme des communautés inuites de manière informelle ou semi-formelle. C'est pourquoi nous examinons ces communautés et les régions où elles se trouvent selon leur situation politique actuelle pour toute la période visée par l'étude, c'est-à-dire de 1981 à 2016. Ainsi, dans le cas du Nunavut en 1981, nous examinons les communautés qui font partie du territoire du Nunavut aujourd'hui, même si en 1981, elles faisaient partie des Territoires du Nord-Ouest sur les plans politique et géographique. De plus, 2 communautés situées dans le Nunavut actuel n'ont jamais été classées comme communautés inuites parce que depuis 2001 leurs populations sont trop petites pour faire l'objet d'analyses. Il existe des valeurs de l'IBC pour 1996 et avant mais ces communautés entraient dans la catégorie communautés non autochtones.

Les 50 communautés dont il a été question ci-dessus sont les mêmes de 1991 à 2016, mais 5 communautés situées au Nunavik ne sont pas comprises dans les données de 1981. Après ou un peu avant le recensement de 1981, les 4 communautés suivantes ont été intégrées à titre de communautés : Ivujivik, Povungituk, Kangirsuk et Umiujaq. Elles n'apparaissent donc pas comme SDR dans les données du recensement de 1981. De plus, un problème avec les données sur le logement a empêché la production d'une valeur en 1981 pour la communauté de Kuujuarapik. Il convient donc de garder à l'esprit, tout au long de cette étude, la différence dans le nombre de communautés et l'effet possible que cela pourrait avoir sur les taux moyens observés au Nunavik.

Les SDR qui ne sont ni des communautés des Premières Nations ni des communautés inuites entrent dans la catégorie communautés non autochtones. Il importe de noter que certaines communautés non autochtones comptent une population autochtone nombreuse.

Les valeurs de l'IBC sont fondées sur tous les résidents de la communauté, puisqu'ils contribuent tous à la vie économique, sociale et culturelle. Une étude basée sur les données de 2006 (Penney et O'Sullivan, 2014) a démontré que l'inclusion des résidents non autochtones dans les valeurs de l'IBC des communautés autochtones avait très peu d'effet sur les tendances générales de l'IBC. Cependant, les valeurs dans certaines communautés ont été influencées par les populations non autochtones. Il convient d'être prudent et de ne pas considérer ces valeurs comme un indicateur pour les résidents inuits.

De plus, d'autres utilisateurs de l'IBC peuvent choisir un autre mode de classification des communautés. On pourrait par exemple classer une communauté non autochtone comptant une population métisse nombreuse dans la catégorie communauté métisse.

## Comparaison des valeurs de l'IBC au fil du temps

Les 5 éléments décrits ci-dessous compliquent la comparaison des valeurs de l'IBC au fil du temps.

### 1. Inflation

En raison de l'inflation, la valeur d'un dollar décroît généralement au fil du temps. Pour que l'IBC mesure les changements réels du revenu plutôt que les effets de l'inflation, les données sur le revenu dans les recensements de 1981 à 2016 et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 ont été exprimées en dollars de 2015 au moyen de l'indice des prix à la consommation. Puisque 2016 est l'année de référence pour la série temporelle de l'IBC, il n'a pas été nécessaire d'ajuster ces données sur le revenu.

### 2. Données manquantes

On ne dispose pas des valeurs de l'IBC de quelques communautés pour certains ou tous les cycles de l'IBC (1981, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016). Comme on l'a indiqué ci-dessus, le manque de valeurs pour une communauté pour une année donnée peut être attribuable à la non-participation au recensement, à des données de mauvaise qualité ou à la taille insuffisante de la population. Lorsqu'on compare les valeurs de l'IBC au fil du temps, on doit tenir compte de cette variation du nombre de communautés par année de recensement.

### 3. Modification des limites des communautés

Les limites d'une communauté peuvent changer entre les recensements. Une communauté peut, par exemple, être fusionnée avec une autre, elle peut être subdivisée pour former 2 nouvelles communautés ou plus, ou elle peut annexer une partie d'autres communautés. En pareil cas, il peut s'avérer difficile de déterminer pourquoi la valeur de l'IBC d'une communauté fluctue entre 2 recensements. Par exemple, si la valeur de l'IBC d'une communauté est passée de 70 en 1981 à 80 en 1991 et si les limites de cette communauté ont été modifiées suivant l'annexion d'une partie d'une autre communauté, la valeur plus grande de l'IBC pourrait être attribuable à un réel changement survenu dans le bien-être de la communauté originale, à des meilleures conditions socioéconomiques dans le territoire annexé ou encore à une combinaison des deux.

Selon des analyses des données de 2006, les changements dans les limites influencent peu les valeurs moyennes nationales et régionales de l'IBC. Bien qu'il soit possible de comparer sans crainte ces moyennes au fil du temps, les changements de limites peuvent nuire gravement à la comparabilité des communautés individuelles au fil du temps.

De même, les analyses de la sensibilité se fondent sur 3 groupes de communautés uniquement : les communautés des Premières Nations, les communautés inuites et les autres communautés canadiennes. Comme on l'a mentionné, les chercheurs peuvent décider de regrouper différemment les communautés. On ignore dans quelle mesure les changements de limites influent sur les valeurs moyennes des différents regroupements de communautés. On encourage les chercheurs désireux de comparer des communautés individuelles ou des groupes de communautés définis par l'utilisateur au fil du temps à tenir compte des répercussions possibles des changements de limites.

Dans l'Inuit Nunangat, le Nunavik a été le seul territoire touché par des changements de limites. À part les 4 communautés mentionnées ci-dessus qui ont été intégrées après 1981, la ville de Kuujuarapik a vu ses limites modifiées entre 1986 et 1991. Le déplacement des limites a donné lieu à un changement dans la population, qui est passée de 193 personnes en 1986 à 616 en 1991.

#### **4. Erreur d'échantillonnage**

Les valeurs de l'IBC pour la période de 1981 à 2006 étaient basées sur la version longue du recensement. Ces questionnaires étaient distribués à tous les ménages dans les communautés des Premières Nations, inuites et éloignées et à un échantillon de 1 ménage sur 5 dans les communautés non autochtones. L'IBC de 2011 se fondait sur l'Enquête nationale auprès des ménages. Le questionnaire a été distribué à tous les ménages dans les communautés des Premières Nations, inuites et éloignées et à un échantillon de 1 ménage sur 3 dans les communautés non autochtones mais il était de nature volontaire. Enfin, l'IBC de 2016 était fondé sur la version longue du Recensement de 2016, qui avait été distribuée dans l'ensemble des ménages des communautés autochtones et éloignées, ainsi qu'à un échantillon d'1 ménage sur 4 dans les communautés non autochtones. On a augmenté la taille de l'échantillon par rapport aux cycles précédents dans le but de réduire le risque d'une participation insuffisante découlant de la nature facultative de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Pour les communautés échantillonnées, il se peut donc qu'une fluctuation ou une absence de fluctuation dans les valeurs de l'IBC observées d'un cycle à l'autre soit provoquée par une erreur d'échantillonnage. Il est difficile de mesurer les effets d'une telle erreur sur les valeurs d'une communauté donnée lors d'une année donnée, quoique l'effet diminue en général à mesure que la population d'une communauté augmente. On rappelle aux chercheurs qu'il est important d'interpréter les valeurs de l'IBC d'une communauté avec prudence et de mettre l'accent sur les tendances générales plutôt que sur les variations observées d'un cycle à l'autre.

Veuillez consulter le [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération](#) pour des informations plus détaillées.

## 5. Changements apportés aux questions sur la scolarité

En 2006, Statistique Canada a changé les questions du recensement liées à la scolarité. Premièrement, la question unique qui était utilisée pour connaître le niveau de scolarité atteint a été remplacée par une série de questions. Statistique Canada a modifié le questionnaire pour « corriger un possible problème de sous-déclaration relative au diplôme d'études secondaires » (Statistique Canada, 2008).

Deuxièmement, on a reformulé les questions sur la scolarité pour qu'elles soient axées sur les qualifications obtenues au niveau secondaire et aux niveaux supérieurs. Les niveaux de scolarité atteints qui ne mènent pas à un titre de compétences, comme la fin des études primaires ou l'achèvement partiel des études secondaires ou de programmes postsecondaires, n'étaient plus enregistrés.

Même si la scolarité est définie exactement de la même manière dans chacune des versions de l'IBC, il est possible que les changements apportés en 2006 à la méthodologie aient eu des répercussions sur la comparabilité des valeurs sur la scolarité. Plus précisément, ces changements ont peut-être causé une grande augmentation artificielle des valeurs de 2006 relatives à la scolarité pour les communautés non autochtones. Cette augmentation aurait été causée par un bond dans la variable relative à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Les valeurs moyennes des communautés des Premières Nations et inuites n'ont pas enregistré ce même bond. Ainsi, l'écart dans les niveaux de scolarité entre les communautés autochtones et non autochtones s'est creusé entre 2001 et 2006. L'élargissement de cet écart est peut-être un artéfact statistique mais il convient de noter que le rétrécissement de l'écart qu'on avait observé avant 2001 ne s'est pas poursuivi après 2006.

## Avantages et limites de l'IBC

L'IBC est un outil de recherche utile. Il a été utilisé pour examiner comment une variété de facteurs, comme l'isolement, la santé maternelle, les inégalités de revenu et les traités, influencent le bien-être (O'Sullivan 2012a; AADNC 2012; O'Sullivan 2012b; AADNC 2013). Cet outil n'est qu'un des nombreux outils de mesure du bien-être et les utilisateurs doivent garder à l'esprit aussi bien ses avantages que ses faiblesses.

L'IBC a été conçu pour répondre à 4 objectifs de recherche :

- fournir, pour les communautés canadiennes individuelles, une mesure systématique et fiable du bien-être socioéconomique;
- illustrer les écarts dans le bien-être entre les diverses communautés des Premières Nations et inuites et celui des communautés non autochtones;
- permettre un suivi du bien-être au fil du temps;
- être compatible avec d'autres données de niveau communautaire et contribuer à un grand nombre de recherches sur les facteurs associés au bien-être.

Les concepteurs de l'IBC ont rapidement conclu que le recensement de la population était la seule source de données capable de répondre à ces besoins de recherche. Cependant, l'utilisation du recensement et de l'Enquête nationale auprès des ménages a aussi imposé certaines limites à l'IBC.

Premièrement, les indicateurs du bien-être disponibles concernent essentiellement le bien-être socioéconomique. D'autres aspects tout aussi importants du bien-être ne sont pas pris en considération.

Les limites de l'IBC ont récemment été soulignées par le Bureau du vérificateur général (BVG) qui indiquait que les composantes de l'indice étaient des aspects importants. Toutefois, le BVG a également mentionné que pour avoir un portrait plus complet du bien-être communautaire, il faudrait placer l'IBC dans un ensemble plus large d'autres indicateurs importants comme par exemple la santé et le langage. Pour plus d'informations, veuillez consulter le rapport : [Les écarts socioéconomiques dans les réserves des Premières Nations](#).

On a tenté de quantifier le bien-être à plusieurs reprises et beaucoup d'indicateurs composites, semblables à l'IBC, ont été créés. Bien qu'aucune de ces mesures ne puisse répondre aux besoins de recherche qui ont dicté la conception de l'IBC, elles mettent en lumière la variété des facteurs qui peuvent être considérés comme des éléments qui contribuent au bien-être. Dans l'IBC, 3 indicateurs fréquents du bien-être ne sont pas pris en compte : la santé physique et émotionnelle, la continuité culturelle et la conservation de l'environnement.

Le [Programme des Nations Unies pour le développement](#) (non disponible en français) et l'[Indice canadien du mieux-être](#) fournissent des descriptions et des examens de certaines tentatives récentes et en cours menées pour mesurer le bien-être. [Sharpe \(1999\)](#) (PDF non disponible en français) et Cooke (2005) fournissent aussi des précisions sur les différentes mesures du bien-être.

Deuxièmement, les indicateurs utilisés par l'IBC ne rendent pas compte entièrement des réalités économiques de certaines communautés des Premières Nations et inuites. Par exemple, bon nombre de communautés sont encore grandement engagées dans des activités économiques traditionnelles. De telles activités peuvent contribuer au bien-être matériel mais ne pas être comprises dans le revenu monétaire ou l'emploi rémunéré dont fait état l'IBC.

Troisièmement, les valeurs de l'IBC représentent les expériences de chaque membre d'une communauté donnée et de nombreuses communautés autochtones ont des résidents non autochtones. La présence de résidents non autochtones dans les communautés des Premières Nations et inuites peut influencer sur les valeurs globales de l'IBC aux niveaux communautaire et régional.

Les environnements socio-culturels et les circonstances particulières des communautés inuites sont différents de ceux des communautés non autochtones. Bien que l'indice identifie les écarts entre ces 2 types de communautés, il n'est pas destiné à suggérer que les conditions de vie dans les communautés non autochtones représentent un objectif auquel les communautés inuites devraient aspirer. Les lecteurs devraient se garder de faire des inférences. La comparaison des valeurs de l'IBC pour les communautés inuites et non autochtones est utile dans la mesure où elle aide à interpréter les tendances relatives au bien-être. Des recherches socioéconomiques plus approfondies sont nécessaires pour déterminer les principaux facteurs de ces tendances, ainsi que leurs implications pour les communautés inuites.

## Résultats

### Tendances nationales

#### Valeurs de l'IBC

La figure 1 trace les valeurs moyennes de l'IBC de 1981 à 2016 pour les communautés inuites et les communautés non autochtones.

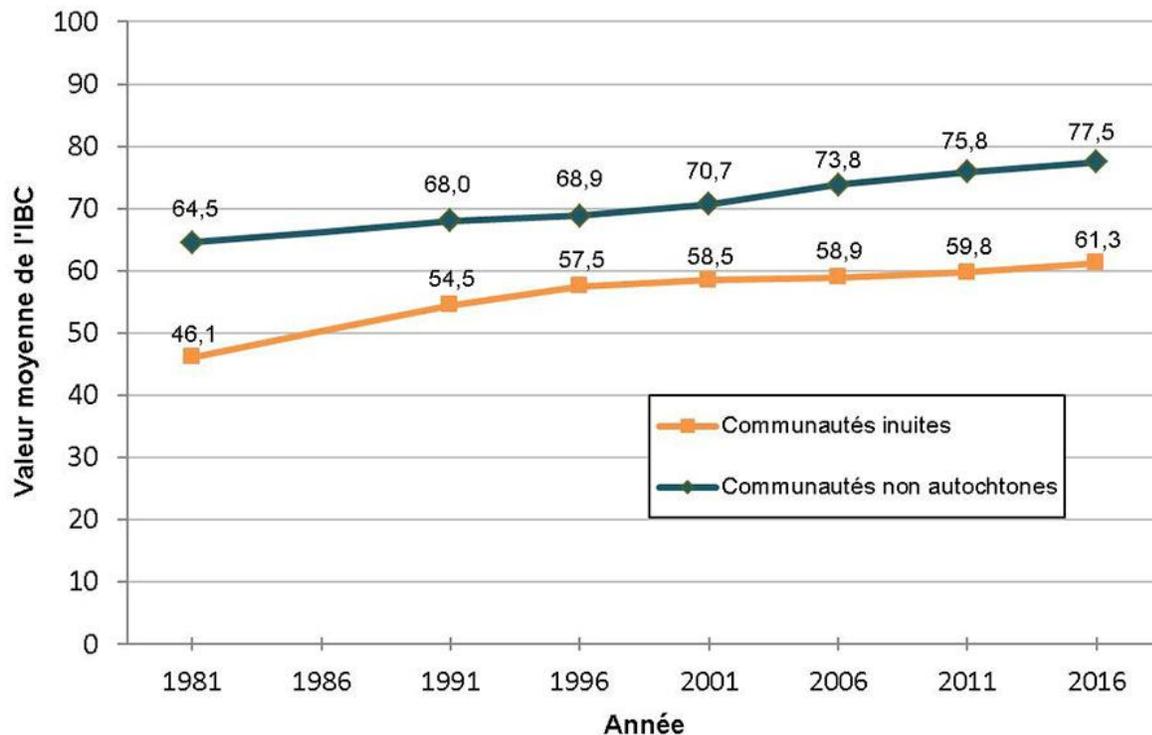
La valeur moyenne de l'IBC pour les communautés inuites a augmenté au cours des 35 dernières années et les gains les plus importants ont eu lieu avant 2001. Il y a eu une augmentation de 11,4 points entre 1981 et 1996, comparativement à une augmentation de 3,7 points entre 1996 et 2016.

L'écart dans l'IBC entre les communautés inuites et les communautés non autochtones est substantiel. En 2016, la valeur moyenne de l'IBC pour les communautés inuites était de 16,2 points inférieure à la valeur moyenne pour les communautés non autochtones. L'écart a diminué de quelques points depuis 1981.

De 1981 à 1996, la situation des communautés inuites s'est améliorée un peu plus rapidement que celle des communautés non autochtones. L'écart dans l'IBC s'est donc rétréci. Ces diminutions dans l'écart ont été largement annulées lorsque la situation des communautés non autochtones a connu une amélioration plus marquée que celle des communautés inuites entre 1996 et 2016. Voir l'annexe 1 pour une carte des communautés inuites.

De plus, l'élargissement de l'écart de l'IBC qui s'est produit entre 2001 et 2006 était en partie dû à la hausse des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires dans les communautés non autochtones. Cette hausse doit être interprétée avec prudence : les questions sur la scolarité dans le recensement ont été changées en 2006, réduisant ainsi la comparabilité entre les données de 2006 sur la scolarité et les données des recensements précédents.

**Figure 1 : Valeurs moyennes de l'IBC au fil du temps, communautés inuites et communautés non autochtones, de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

En plus des variations dans les valeurs moyennes de l'IBC, il est important d'observer les changements dans le temps des valeurs de l'IBC dans chaque communauté. Cela nous permet de faire la distinction entre un cas où toutes les communautés connaissent une amélioration lente, mais stable du bien-être et un cas où les communautés connaissent des périodes irrégulières d'expansion et de ralentissement.

Imaginez, par exemple, que nous mesurons le bien-être dans 2 communautés : la communauté A et la communauté B. En 1981, la communauté A avait une valeur de 0 et la communauté B avait une valeur de 100. Par conséquent, la valeur moyenne de ces 2 communautés en 1981 était de 50. En 2016, la valeur moyenne de ces 2 communautés était encore de 50, ce qui suggère que le bien-être est resté stable pour ces communautés entre 1981 et 2016. Cependant, quand on regarde les valeurs respectives des 2 communautés, nous voyons qu'en 2016 la communauté A avait une valeur de 100 alors que la valeur de la communauté B était tombée à zéro. Le fait que la valeur moyenne est restée la même au fil du temps a donc masqué les fluctuations importantes dans ces communautés.

Le tableau 1 présente le pourcentage des communautés dont les valeurs de l'IBC ont augmenté ou sont restées stables pendant chaque période de recensement.

Les valeurs de la majorité des communautés ont très peu changé d'un cycle à l'autre. Ainsi, la manière dont l'arrondissement est appliqué lorsque les changements d'un cycle à l'autre sont calculés a des répercussions sur le nombre de communautés dont les valeurs ont baissé comparativement à celles dont les valeurs sont restées stables ou ont augmenté. Les chiffres dans le tableau 1 ont été calculés à l'aide de la formule suivante, où le changement entre 2011 et 2016 est utilisé à titre d'exemple :

- si la valeur arrondie de la différence entre l'IBC de 2016 et l'IBC de 2011 est supérieure ou égale à 0, cela signifie que la valeur est restée stable ou a augmenté;
- si la valeur arrondie de la différence entre l'IBC de 2016 et l'IBC de 2011 est inférieure à 0, cela signifie que la valeur a diminué.

Pour tous les types de communautés, seulement quelques communautés ont connu un déclin des valeurs IBC au cours de toutes les périodes de recensement examinées. Le tableau 1 montre aussi que les communautés inuites étaient plus susceptibles de connaître un déclin pendant les périodes de recensement récentes que lors des périodes plus anciennes.

**Tableau 1 : Pourcentage des communautés inuites et des communautés non autochtones dont les valeurs de l'IBC sont demeurées stables ou ont augmenté pendant chaque période de recensement**

| Période            | Communautés où les valeurs de l'IBC ont augmenté ou sont demeurées stables |                             |
|--------------------|--|-----------------------------|
|                    | Communautés inuites  | Communautés non autochtones |
| <b>1981 à 1991</b> | 95 % (42 sur 44)   | 90 % (3 980 sur 4 431)      |
| <b>1991 à 1996</b> | 90 % (45 sur 50)   | 71 % (3 129 sur 4 399)      |
| <b>1996 à 2001</b> | 68 % (34 sur 50)   | 82 % (3 000 sur 3 647)      |
| <b>2001 à 2006</b> | 70 % (35 sur 50)   | 90 % (3 415 sur 3 786)      |
| <b>2006 à 2011</b> | 68 % (34 sur 50)   | 81 % (3 040 sur 3 745)      |
| <b>2011 à 2016</b> | 80 % (40 sur 50)   | 82 % (2 964 sur 3 631)      |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

### **Valeur des composantes de l'IBC pour la période allant de 1981 à 2016**

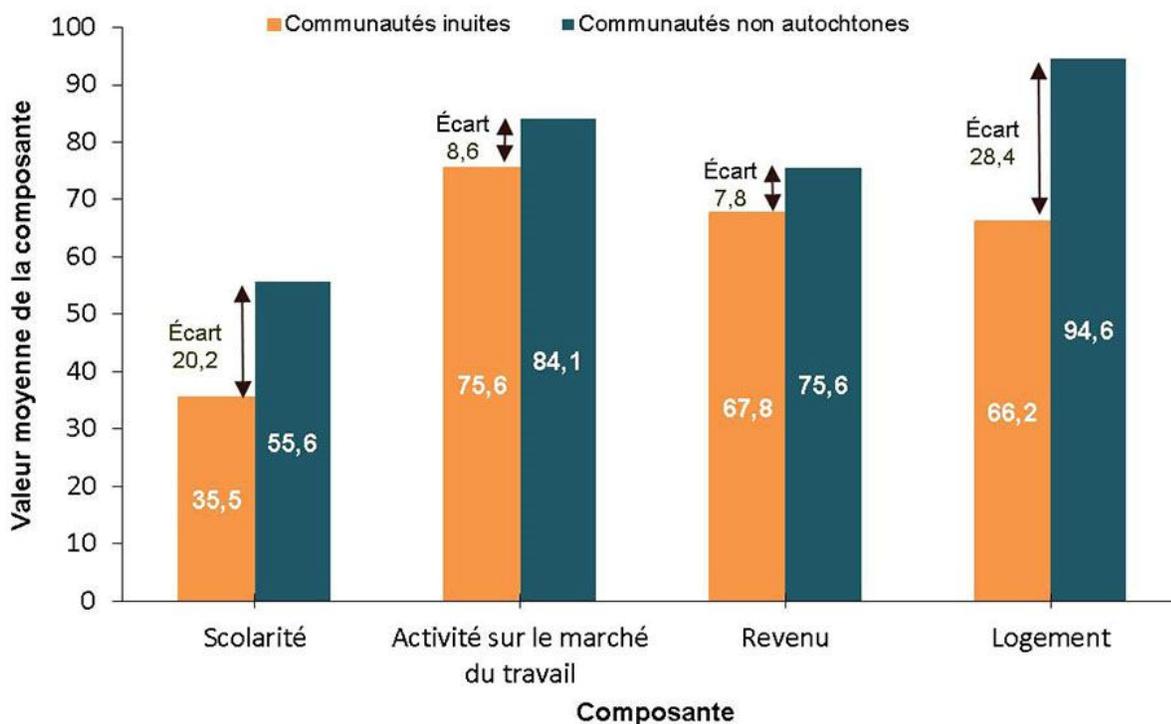
L'IBC comprend 4 composantes : la scolarité, l'activité sur le marché du travail, le revenu et le logement. La valeur pour chaque composante peut varier de 0 à 100.

La figure 2 illustre que des écarts subsistent à divers degrés entre les communautés inuites et non autochtones pour chacune de ces composantes en 2016.

Les écarts étaient moins importants pour l'activité sur le marché du travail et le revenu que pour l'éducation et le logement.

Les écarts ont été calculés en utilisant des nombres non arrondis plutôt que les nombre arrondis au 10e près qu'on trouve dans la figure.

**Figure 2 : Valeurs et écarts pour les composantes de l'IBC, communautés inuites et non autochtones, 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

Chaque composante de l'IBC a changé différemment au fil du temps :

### Scolarité

Entre 2011 et 2016, la valeur relative à la scolarité a connu une légère augmentation de 2,7 points dans les communautés inuites. Cette augmentation récente fait partie d'une croissance de longue date de 19,6 points dans la valeur relative à la scolarité depuis 1981.

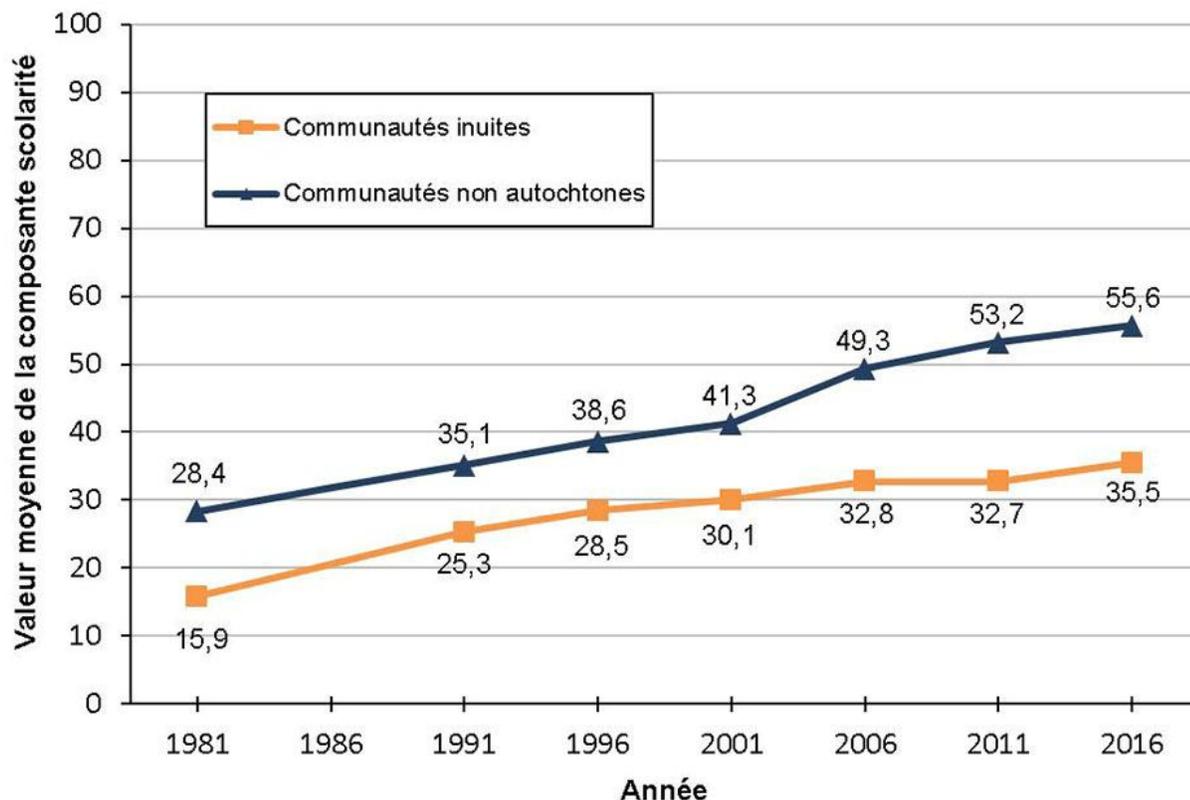
Cependant, un important écart de 20,2 points dans les niveaux de scolarité persiste entre les communautés inuites et non autochtones en 2016 par rapport aux années précédentes. De 1991 à 2001, par exemple, l'écart dans les niveaux de scolarité était seulement la moitié de ce qu'il est actuellement.

Par la suite, de 2001 à 2006, l'écart s'est élargi après que les communautés non autochtones aient connu une importante augmentation de la valeur moyenne relative à

la scolarité. Comme il a été mentionné plus tôt, cette augmentation doit être interprétée avec prudence en raison de la modification des questions du recensement concernant la scolarité.

L'écart a continué de prendre de l'ampleur entre 2006 et 2016, parce que la valeur moyenne relative à la scolarité pour les communautés non autochtones a augmenté 2 fois plus rapidement que celle des communautés inuites.

**Figure 3 : Valeurs moyennes de la composante scolarité, communautés inuites et non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

## **Variables de la composante scolarité : études secondaires ou plus et université**

Les figures 4 et 5 illustrent les changements dans les 2 variables de la composante scolarité : études secondaires ou plus et université.

De 2011 à 2016, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires a légèrement augmenté de 4,3 points. Cette augmentation suit une tendance de croissance où l'obtention du diplôme d'études secondaires a augmenté de 28 points depuis 1981. De plus, la croissance observée pour la composante scolarité est en grande partie attribuable à la croissance observée pour la variable études secondaires ou plus.

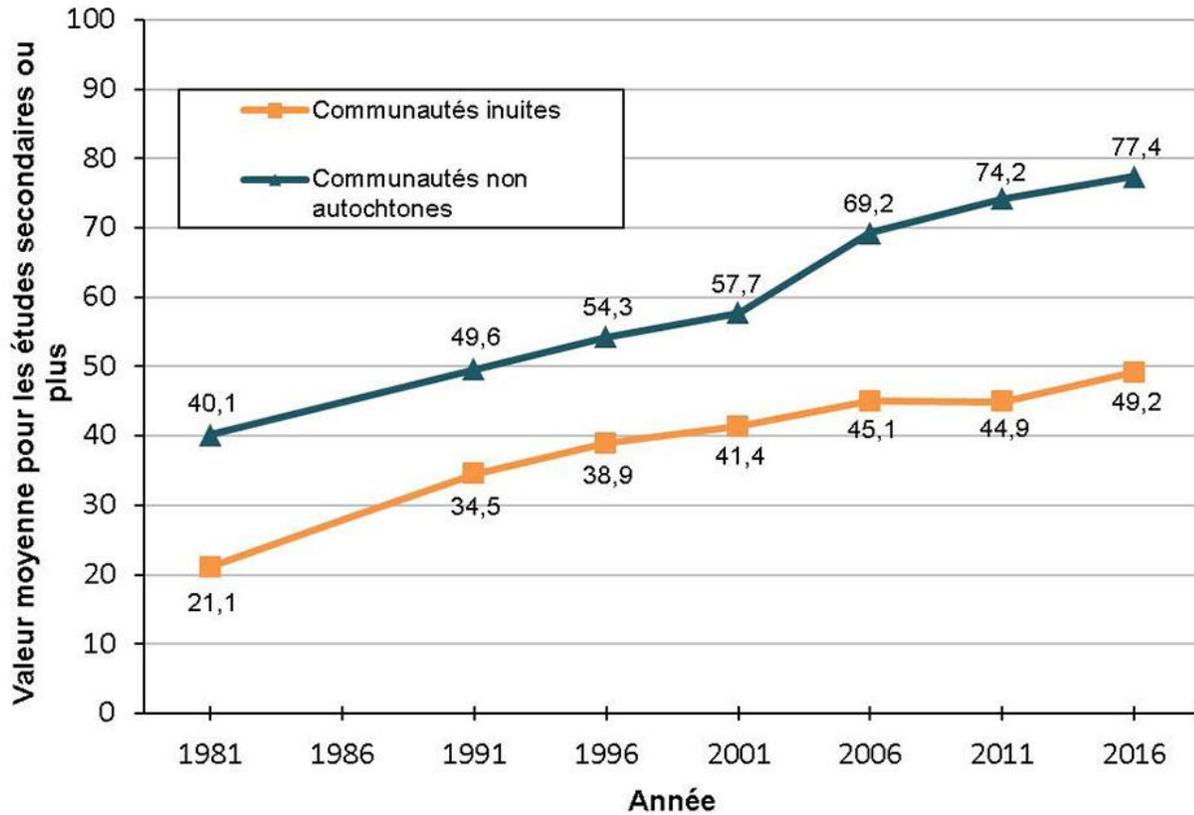
Cependant, un écart considérable de 28,2 points persiste entre les communautés inuites et non autochtones en 2016. Cet écart est plus important que lors des années précédentes. Entre 1981 et 2001, par exemple, l'écart était inférieur à 20 points

Par la suite, il y a eu de 2001 à 2006 une augmentation considérable du taux moyen d'obtention d'un diplôme d'études secondaires dans les communautés non autochtones. Cette augmentation est peut-être partiellement attribuable aux changements apportés au questionnaire du recensement. Avec ce bond, l'écart dans le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires entre les communautés inuites et non autochtones est passé de 16,4 points en 2001 à un taux sans précédent de 29,3 points en 2011.

L'augmentation du taux d'achèvement des études universitaires au cours des 35 dernières années a été modeste pour les communautés inuites comparativement à leurs taux d'achèvement des études secondaires. Plus précisément, le taux d'obtention d'un diplôme universitaire dans les communautés inuites a augmenté de 1,5 fois comparativement à 2,5 fois pour l'achèvement des études secondaires entre 1981 et 2016.

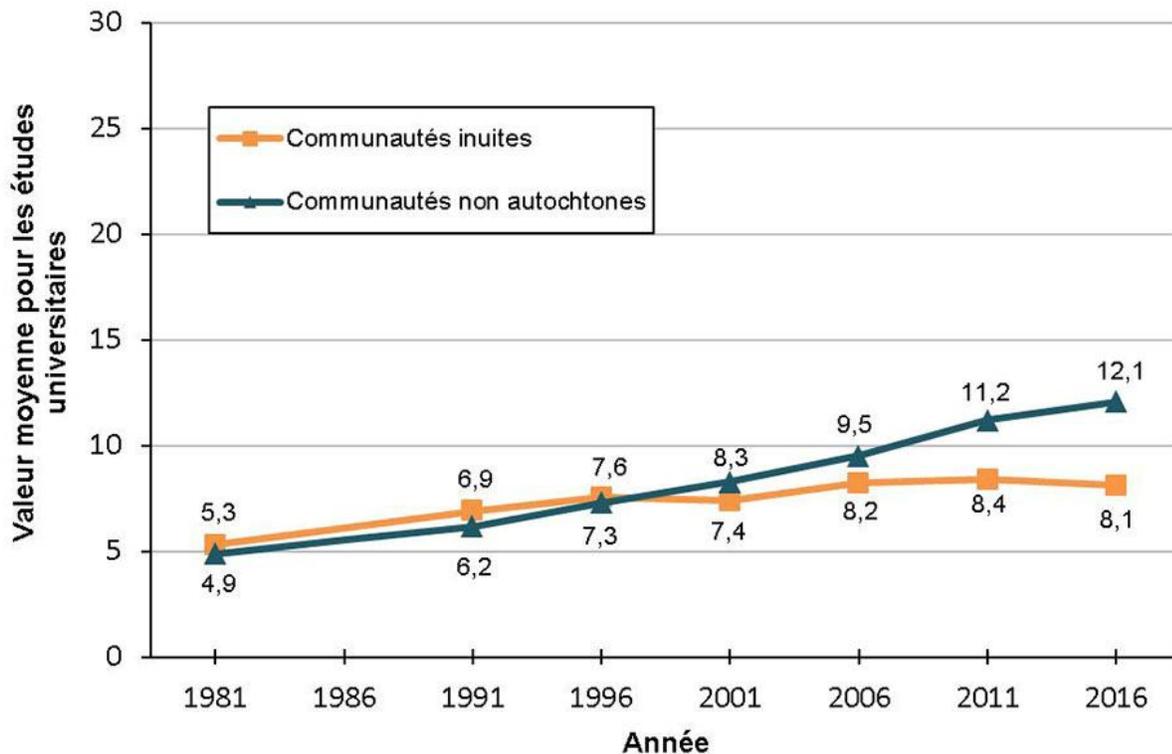
Malgré cette croissance, il y avait un écart de 4 points en 2016 dans les taux d'achèvement des études universitaires entre les communautés inuites et les communautés non autochtones. L'écart a augmenté depuis 1996, alors que les valeurs moyennes d'achèvement des études universitaires pour les communautés inuites et non autochtones étaient effectivement les mêmes.

**Figure 4 : Valeurs moyennes pour les études secondaires ou plus, communautés inuites et non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

**Figure 5 : Valeurs moyennes pour les études universitaires, communautés inuites et non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



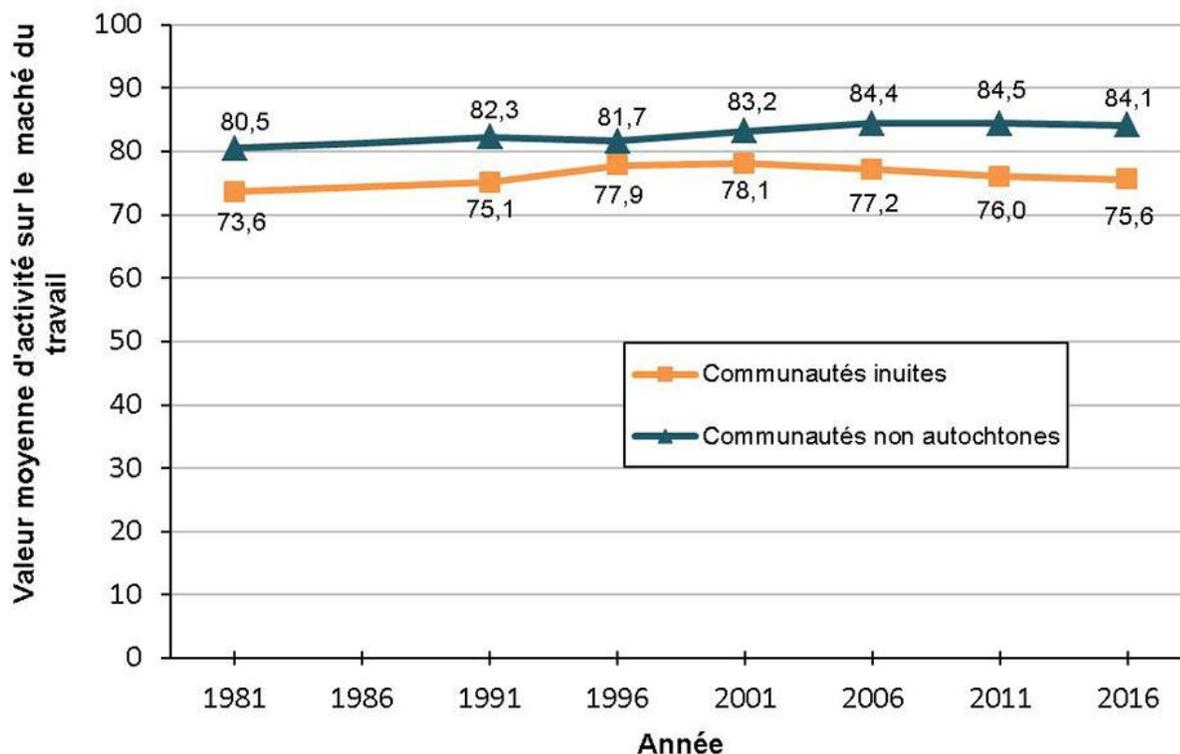
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2011 et 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

### Activité sur le marché du travail

La valeur moyenne relative à l'activité sur le marché du travail pour les communautés inuites a enregistré une augmentation modeste de 2 points entre 1981 et 2016. Pendant ce temps, la valeur a augmenté jusqu'à 2001, puis a légèrement diminué par la suite.

En 2016, l'écart dans la composante activité sur le marché du travail entre les communautés inuites et non autochtones était le plus important depuis 1981. Bien qu'il y ait eu un rétrécissement de l'écart à quelques points entre 1996 et 2001, il s'est ensuite élargi au cours des années suivantes.

**Figure 6 : Valeurs moyennes de l'activité sur le marché du travail, communautés inuites et non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

### **Variables de la composante activité sur le marché du travail : participation au marché du travail et emploi**

Les figures 7 et 8 illustrent les changements dans les 2 variables de la composante activité sur le marché du travail : participation au marché du travail et emploi.

Entre 2011 et 2016, la valeur relative à la participation au marché du travail pour les communautés inuites a augmenté de 2,6 points. Cette croissance a contribué à l'augmentation continue de la valeur de 13,8 points depuis 1981.

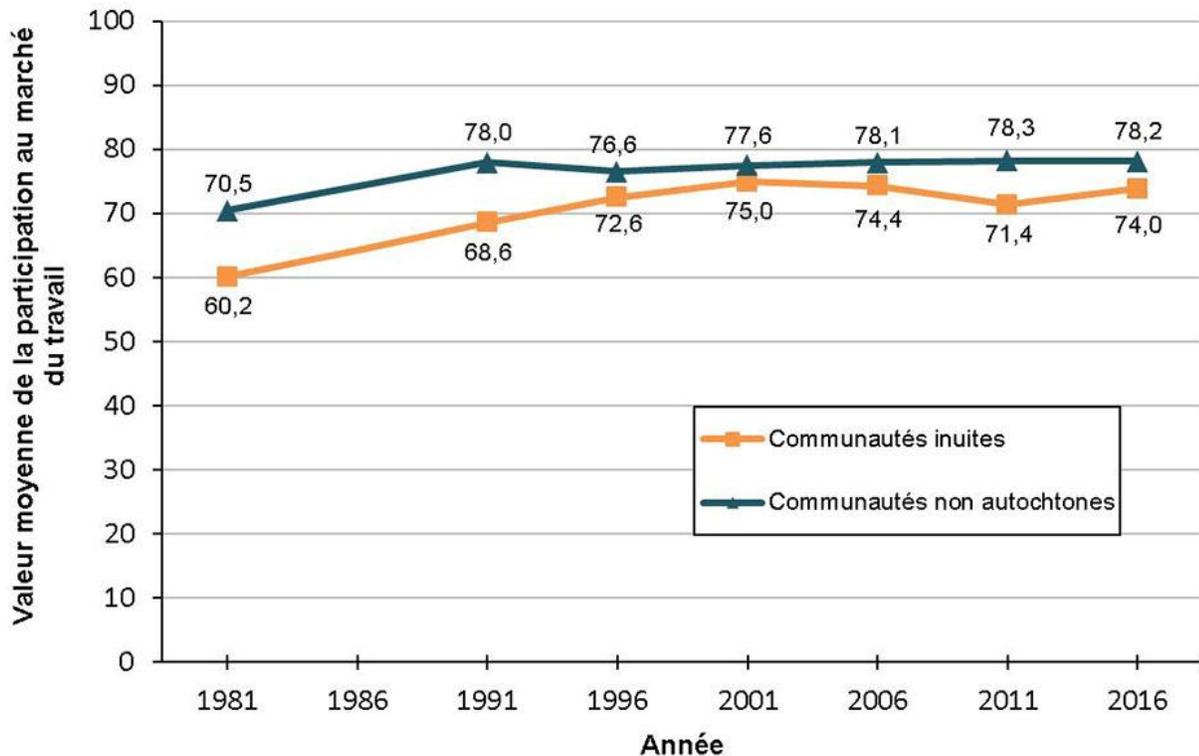
De plus, la valeur relative à la participation au marché du travail était à son plus bas niveau en 1981 et à son point le plus élevé en 2001. Par la suite, elle a fluctué de quelques points de pourcentage.

En 2016, l'écart dans la participation au marché du travail entre les communautés inuites et non autochtones était de plus 4 points, soit plus du double de l'écart en 1981. En 2001, cet écart était cependant à son point le plus faible à 2,6 points.

En 35 ans, de 1981 à 2016, la valeur moyenne relative à l'emploi pour les communautés inuites a diminué de 9,8 points pour en arriver à sa valeur la plus faible à ce jour.

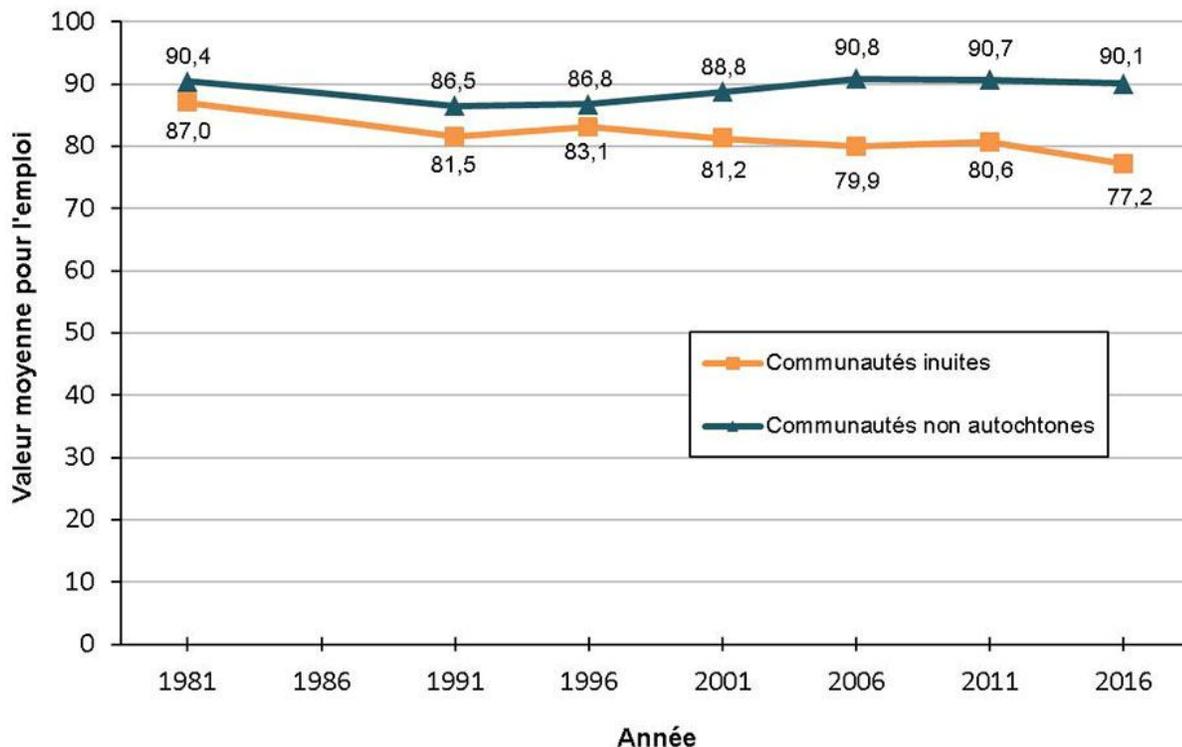
Pendant ce temps, l'écart dans l'emploi entre les communautés non autochtones était de 12,9 points en 2016; presque 4 fois ce qu'il était en 1981.

**Figure 7 : Valeurs moyennes relatives à la participation au marché du travail, communautés inuites et non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

**Figure 8 : Valeurs moyennes relatives à l'emploi, communautés inuites et non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



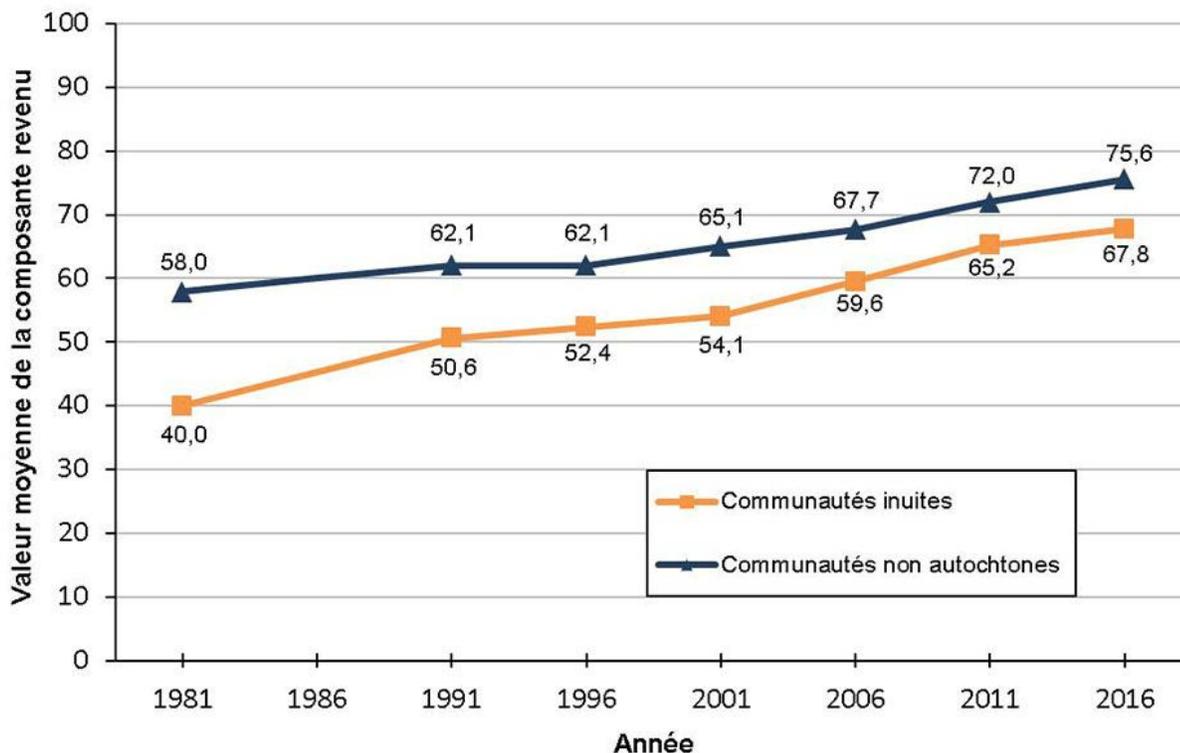
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

## Revenu

En 2016, la valeur moyenne relative au revenu pour les communautés inuites était légèrement plus élevée qu'en 2011. Cependant, depuis 1981, la valeur a augmenté de 27,8 points pour atteindre son plus haut niveau en 2016.

Entre-temps, l'écart entre les communautés inuites et non autochtones en 2016 était de 7,8 points. Il était plus de 2 fois moins important qu'il ne l'était en 1981. Pendant cette période, l'écart était plus large en 1981 et le plus petit en 2011.

**Figure 9 : Valeurs moyennes de la composante revenu, communautés inuites et non autochtones, de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

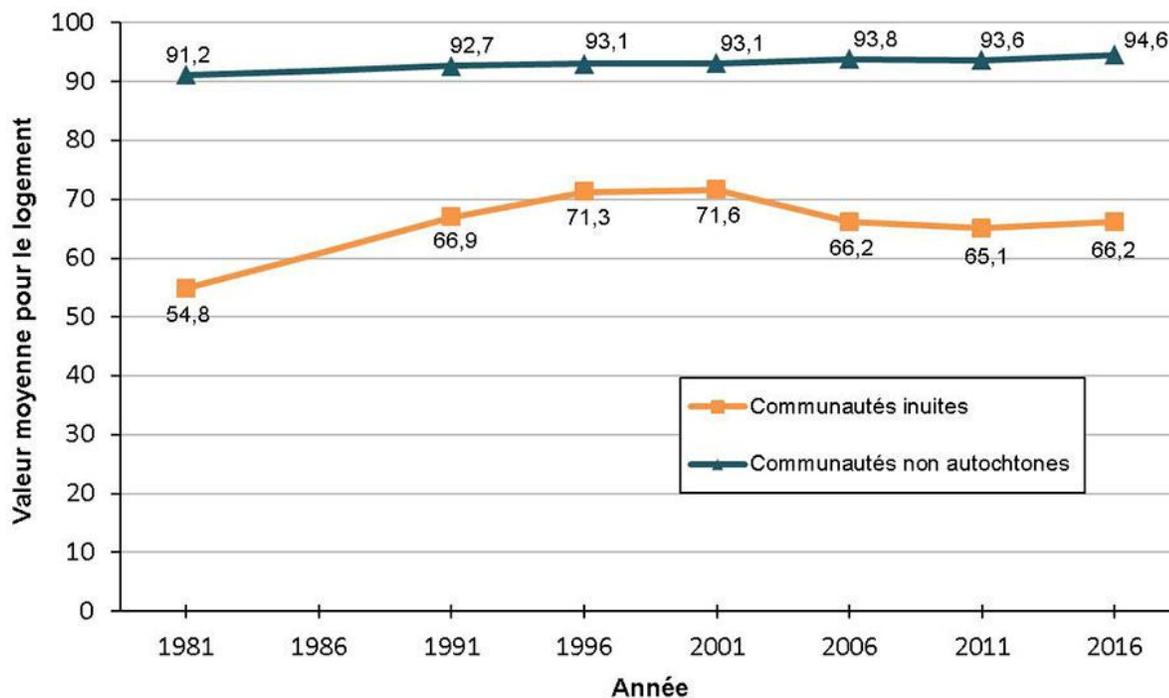
## Logement

La valeur moyenne de la composante logement pour les communautés inuites a augmenté de 11,4 points entre 1981 et 2016. Au cours de cette période, elle s'est améliorée modérément dans les années 1980 et 1990 mais elle a diminué de nouveau pour s'établir à son niveau de 1991 entre 2006 et 2016.

En 2016, l'écart dans la composante logement entre les communautés inuites et non autochtones était de 28,4 points. Cet écart est moins important que celui observé en 1981, mais plus important que ceux observés entre 1991 et 2006.

Pendant ce temps, la valeur moyenne de la composante logement pour les communautés non autochtones a été constamment élevée depuis 1981, reflétant des conditions de logement généralement bonnes dans tout le pays.

**Figure 10 : Valeurs moyennes pour le logement, communautés inuites et non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

### **Variables de la composante logement : quantité de logements et qualité des logements**

Les figures 11 et 12 illustrent les changements dans les 2 variables de la composante logement : quantité de logements, c'est-à-dire des logements qui ne sont pas surpeuplés et qualité des logements, c'est-à-dire des logements qui n'ont pas besoin de réparations majeures.

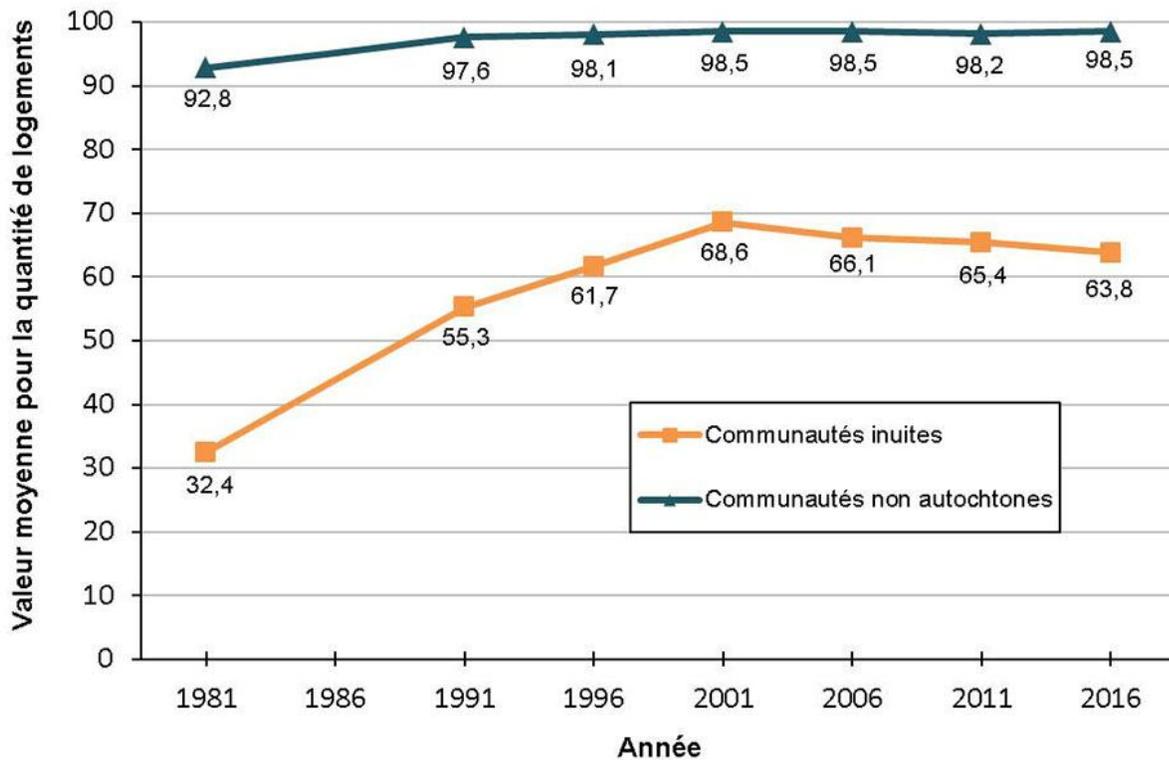
En 2016, la valeur de la variable quantité de logements a légèrement diminué par rapport à 2011. Cependant, entre 1981 et 2016, la valeur a connu des fluctuations. Par exemple, la valeur de la variable quantité de logements s'est améliorée jusqu'en 2001, puis a diminué par la suite. Malgré ces variations, la valeur de la variable quantité de logements est présentement le double de ce qu'elle était en 1981.

En 2016, l'écart était de 34,7 points entre les communautés inuites et non autochtones, représentant près de la moitié de l'écart de 1981 et similaire dans les 2 derniers recensements.

Contrairement à la situation observée pour la quantité de logements, la valeur de la variable qualité de logements pour les communautés inuites a légèrement augmenté entre 2011 et 2016. C'est la première augmentation pour cette valeur en 20 ans.

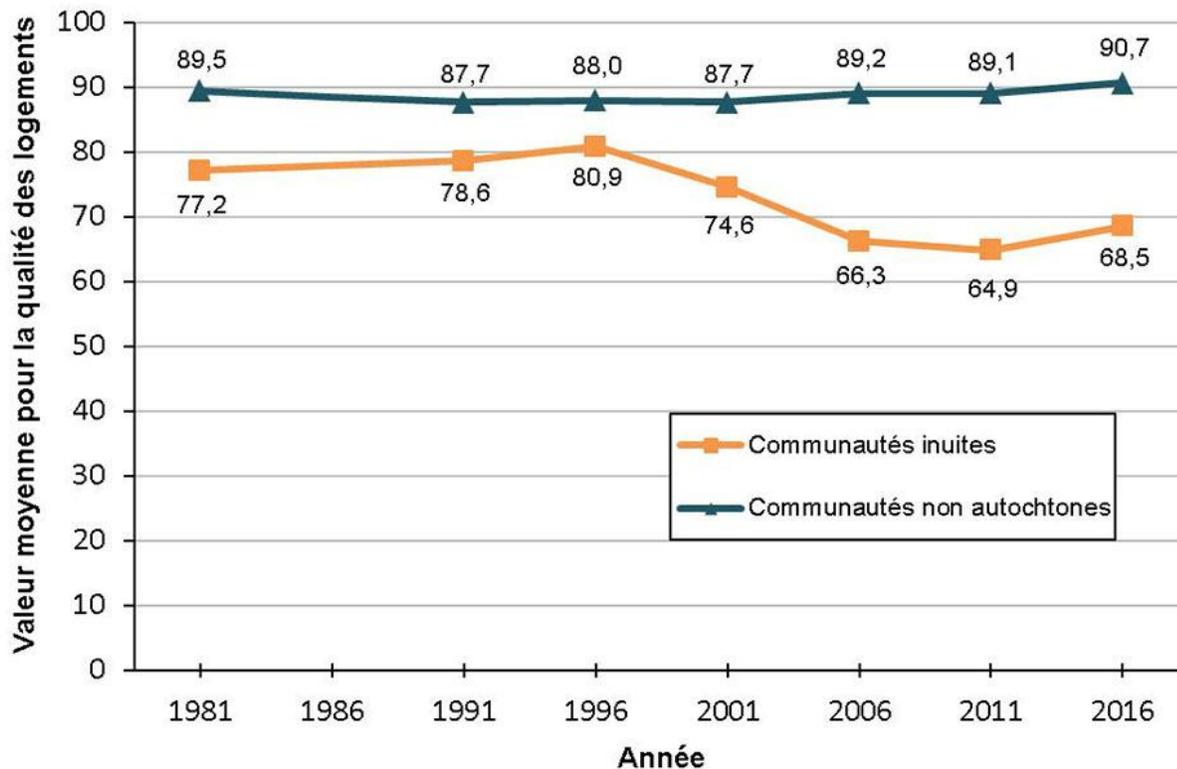
En 2016, l'écart dans la valeur de la variable qualité des logements par rapport aux communautés non autochtones était de 22,2 points, soit près de 2 fois plus grand qu'en 1981.

**Figure 11 : Valeurs moyennes relatives à la quantité de logements, communautés inuites et non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

**Figure 12 : Valeurs moyennes relatives à la qualité des logements, communautés inuites et non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

### Changements aux valeurs et aux écarts des composantes de l'IBC

Le tableau 2 ci-dessous présente un examen des tendances des composantes de l'IBC dans les différents types de communautés et souligne le temps nécessaire aux changements des valeurs moyennes de l'IBC pour influencer sur les écarts correspondants. De plus, le tableau fournit un résumé des composantes de l'IBC, y compris les changements des valeurs moyennes et des écarts. La colonne « Changements aux valeurs » fait référence aux changements observés dans le temps relativement aux valeurs de l'IBC pour les communautés inuites. La colonne « Changements aux écarts » présente l'évolution dans le temps des écarts dans les valeurs de l'IBC entre les communautés inuites et les communautés non autochtones.

**Tableau 2 : Changements aux valeurs et aux écarts des composantes de l'IBC pour les communautés inuites pour la période allant de 1981 à 2016**

| Composante de l'IBC               | Écart en 2016 | Changements aux valeurs |               | Changements aux écarts |               |
|-----------------------------------|---------------|-------------------------|---------------|------------------------|---------------|
|                                   |               | 1981-2016               | 2011-2016     | 1981-2016              | 2011-2016     |
| Éducation                         | 20,2          | Hausse de 19,6          | Hausse de 2,7 | Accru de 7,6           | Réduit de 0,3 |
| Études secondaire ou plus         | 28,2          | Hausse de 28,0          | Hausse de 4,3 | Accru de 9,2           | Réduit de 1,1 |
| Études universitaires             | 4,0           | Hausse de 2,8           | Baisse de 0,3 | Accru de 4,4           | Accru de 1,2  |
| Activité sur le marché du travail | 8,6           | Hausse de 2,0           | Baisse de 0,4 | Accru de 1,7           | Accru de 0,1  |
| Participation                     | 4,3           | Hausse de 13,8          | Hausse de 2,6 | Réduit de 6,1          | Réduit de 2,6 |
| Emploi                            | 12,9          | Baisse de 9,8           | Baisse de 3,4 | Accru de 9,4           | Accru de 2,8  |
| Revenu                            | 7,8           | Hausse de 27,8          | Hausse de 2,6 | Réduit de 10,2         | Réduit de 0,1 |
| Logement                          | 28,4          | Hausse de 11,4          | Hausse de 1,0 | Réduit de 7,9          | Réduit de 0,1 |
| Quantité                          | 34,7          | Hausse de 31,4          | Baisse de 1,6 | Réduit de 25,7         | Accru de 2,0  |
| Qualité                           | 22,2          | Baisse de 8,6           | Hausse de 3,7 | Accru de 9,8           | Réduit de 2,1 |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

## Tendances régionales

### L'IBC par région

L'Inuit Nunangat comprend 4 régions géographiques et politiques distinctes. Les antécédents de chacune des 4 régions de l'Inuit Nunangat sont différents en ce qui concerne le contact avec l'Occident, l'établissement dans des communautés sédentaires et l'autodétermination au sein du paysage politique canadien global. La mesure dans laquelle ces facteurs et d'autres ont influencé directement ou indirectement le rendement socioéconomique va au-delà de la portée de notre analyse. Cependant, la présente étude indique que la situation socioéconomique varie un peu d'une région à l'autre

La figure 13 illustre les valeurs moyennes de l'IBC pour les 4 régions de l'Inuit Nunangat et les communautés non autochtones de 1981 à 2016. Parmi les 4 régions inuites, les valeurs de l'IBC ont augmenté de la façon suivante :

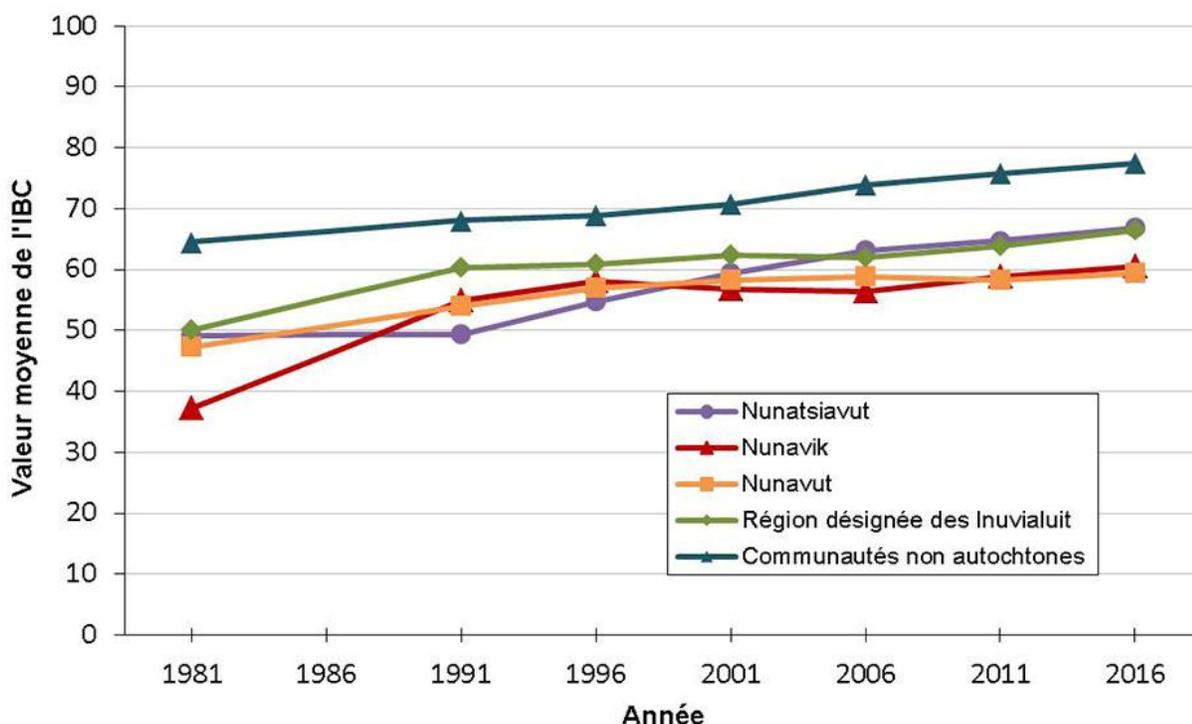
- au Nunavut, d'assez bonnes améliorations relatives au bien-être ont été réalisées dans les années 1980 et 1990 avant de se stabiliser entre 2001 et 2011 et de chuter légèrement en 2016;
- la valeur moyenne de l'IBC pour le Nunavik a augmenté jusqu'en 1996, puis s'est stabilisée;

- les valeurs pour la région désignée des Inuvialuit et le Nunatsiavut ont augmenté assez constamment entre 1981 et 2016.

Entre 1981 et 2016, les écarts dans les valeurs de l'IBC pour les 4 régions inuites ont fluctué.

En 1981, par exemple, le Nunavut, le Nunatsiavut et la région désignée des Inuvialuit affichaient des valeurs très similaires de l'IBC, tandis que le Nunavik accusait un certain retard. En 2011, cependant, le Nunavik avait rattrapé le Nunavut mais les 2 étaient plusieurs points derrière le Nunatsiavut et la région désignée des Inuvialuit. Cet écart dans les valeurs de l'IBC s'est maintenu en 2016 si on compare le Nunavut et le Nunavik aux 2 autres régions inuites.

**Figure 13 : Valeurs moyennes de l'IBC, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



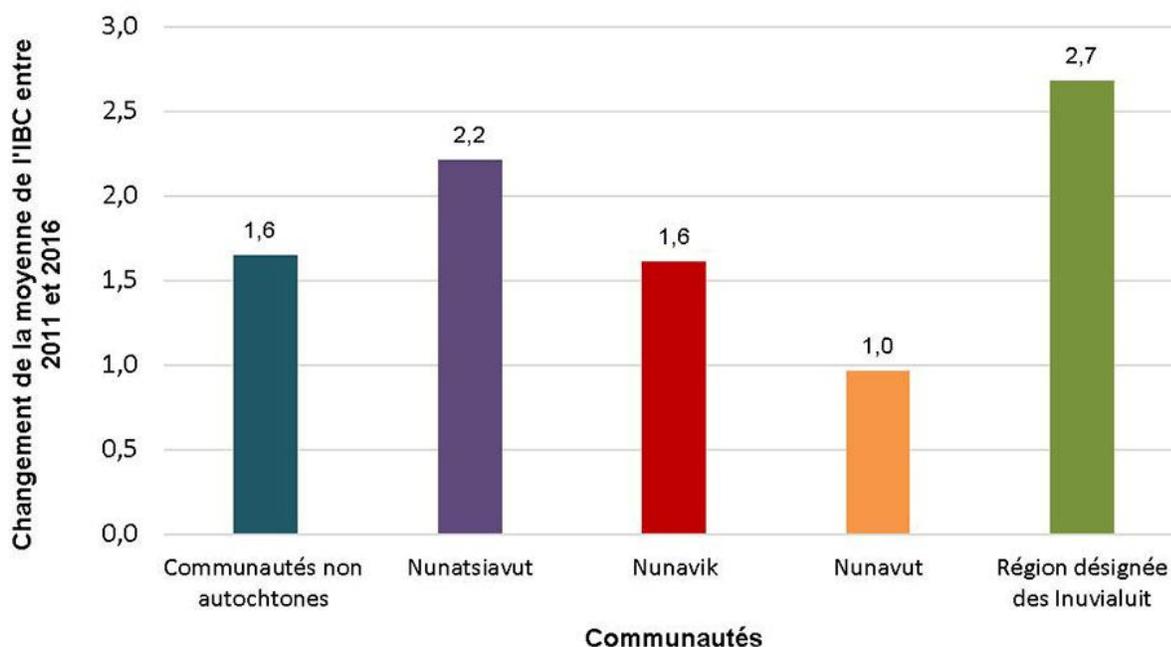
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

### Changements récents dans les régions inuites, de 2011 à 2016

Pour étudier les changements récents dans les 4 régions inuites, on a comparé les valeurs moyennes de l'IBC pour 2011 et 2016.

Les valeurs de l'IBC pour les 4 régions inuites ont connu une augmentation entre 2011 et 2016. La valeur de l'IBC pour la région désignée des Inuvialuit a augmenté le plus, suivi de celle du Nunatsiavut.

**Figure 14 : Changement de la valeur moyenne régionale de l'IBC, communautés inuites et non autochtones pour la période allant de 2011 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

## Composantes et variables de l'IBC par région

L'examen des valeurs des composantes et des variables par région nous permet d'examiner avec une plus grande précision ce qui contribue aux tendances relatives aux valeurs de l'IBC pour les communautés inuites. Notez que la taille de ces 4 régions varie. Le Nunatsiavut comprend 5 communautés, tandis que la région désignée des Inuvialuit en compte 6. Il faut tenir compte de ce fait au moment d'examiner certaines des tendances observées ci-dessous.

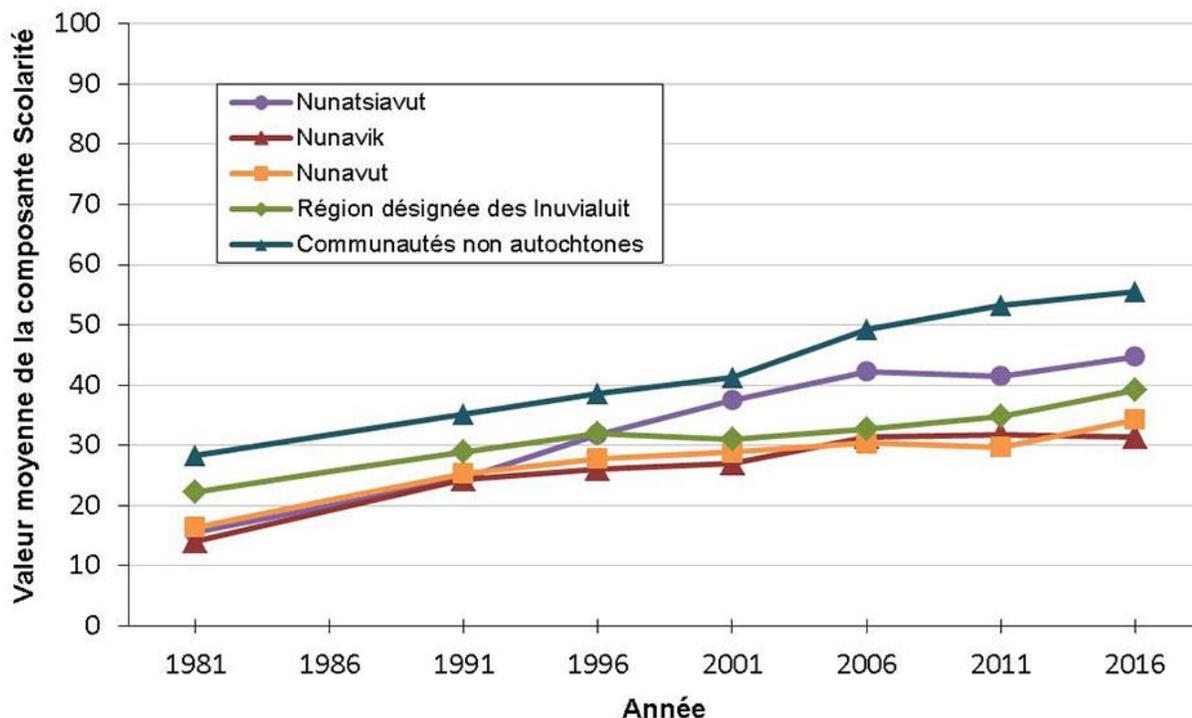
### Scolarité

Entre 1981 et 2016, les valeurs relatives à la scolarité ont augmenté ou sont restées stables pour chaque région inuite lors de chaque année de recensement à l'exception d'une légère diminution dans la région désignée des Inuvialuit de 1996 à 2001.

Le Nunatsiavut a montré la plus forte augmentation en ce qui concerne la valeur moyenne relative à la scolarité, en particulier depuis 1991. Pour sa part, le Nunavut a récemment connu une augmentation entre 2011 et 2016; la plus importante depuis le recensement de 1991.

Entre 1981 et 1991, la valeur relative à la scolarité pour la région désignée des Inuvialuit était plus proche de celle des communautés non autochtones que les 3 autres régions inuites. Cependant, à partir de 2001 la valeur relative à la scolarité pour le Nunatsiavut a augmenté au point où c'est elle qui se rapproche le plus de celle des communautés non autochtones.

**Figure 15 : Valeurs moyennes de la composante scolarité, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



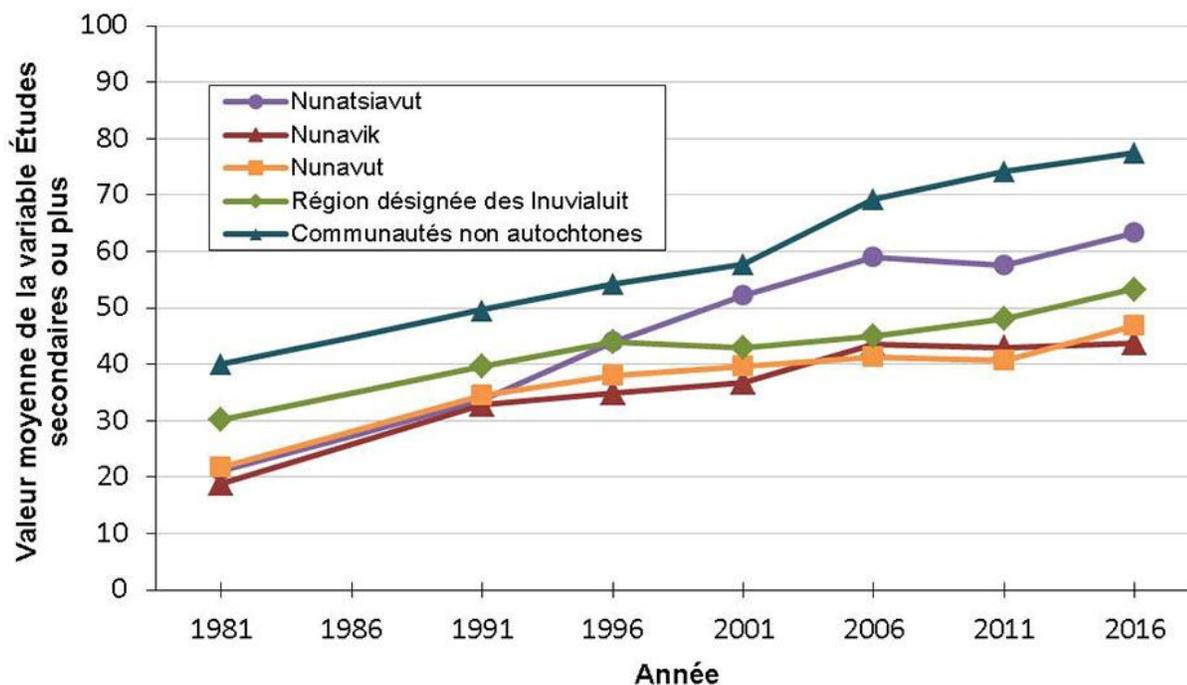
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

### **Variables de la composante scolarité : études secondaires ou plus et université**

La figure 16 présente la valeur de la variable études secondaires ou plus pour la population de 20 ans et plus. La tendance ici est pratiquement identique à celle observée pour la composante scolarité globale selon la figure 15 ci-dessus.

Entre 1981 et 2016, la valeur de la composante scolarité pour les 4 régions inuites s'est améliorée à un rythme soutenu. Toutefois, en 2016, même si le Nunatsiavut avait la valeur la plus élevée en ce qui concerne le taux d'achèvement des études secondaires, il y avait quand même un écart de 14,2 points par rapport aux les communautés non autochtones.

**Figure 16 : Valeurs moyennes de la variable études secondaires ou plus, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

La figure 17 montre la variable université par région. Les valeurs moyennes pour toutes les régions inuites ont fluctué entre 1981 et 2016 mais elles ont toutes globalement augmenté.

Pendant ce temps, c'est le Nunatsiavut qui a connu le plus grand gain.

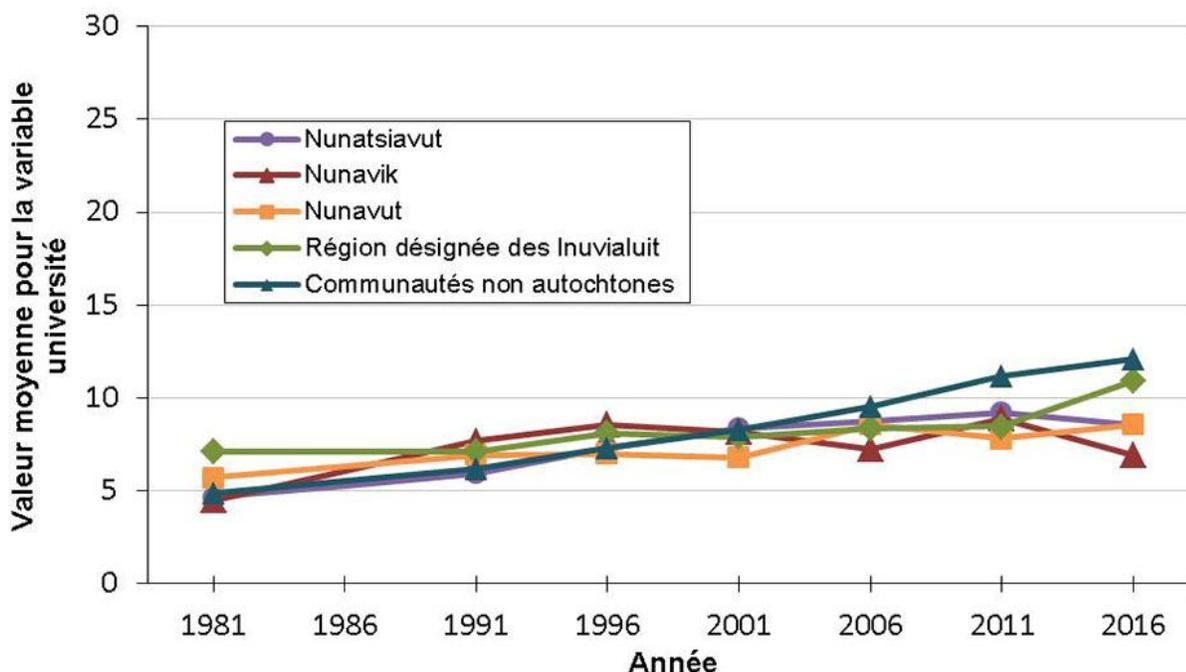
Toutefois, entre 2011 et 2016, la valeur moyenne de la variable université pour la région désignée des Inuvialuit a augmenté d'environ 3 points, rejoignant presque la valeur pour les communautés non autochtones.

Même si toutes les régions inuites accusaient un retard par rapport aux communautés non autochtones en 2016, ce n'était pas le cas auparavant. En particulier, la valeur de la variable université pour le Nunavik a augmenté nettement avant de retomber après 1996.

Une considération importante cependant est le fait que les valeurs globales pour la variable université pour tous les groupes sont faibles. La valeur la plus élevée, qui était affichée par les communautés non autochtones en 2016, était de 12,1. Cela peut accroître la possibilité que différentes populations au sein des communautés affectent la valeur globale, en se basant sur l'idée que bon nombre des non-Autochtones dans ces communautés y vivent pour des raisons de travail et sont donc généralement bien éduqués.

En effet, alors que la proportion nationale de Canadiens non autochtones possédant un diplôme universitaire est d'environ 24 %, la proportion de la population non autochtone dans l'Inuit Nunangat possédant un diplôme universitaire est un peu plus de 47 % (Recensement de la population de 2016). Berger (2006) note que les Inuit du Nunavut ont tendance à ne pas détenir la plupart des emplois de haut niveau dans la fonction publique qui exigent une bonne scolarité. Comme nous l'avons indiqué plus haut, il faut toujours tenir compte du nombre relativement restreint de communautés inuites au moment d'interpréter les fluctuations plus importantes des valeurs. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour examiner ces questions.

**Figure 17 : Valeurs moyennes de la variable université, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

### Activité sur le marché du travail

Plus que les 3 autres composantes de l'IBC, l'activité sur le marché du travail semble démontrer quelques différences notables entre les régions inuites de 1981 à 2016.

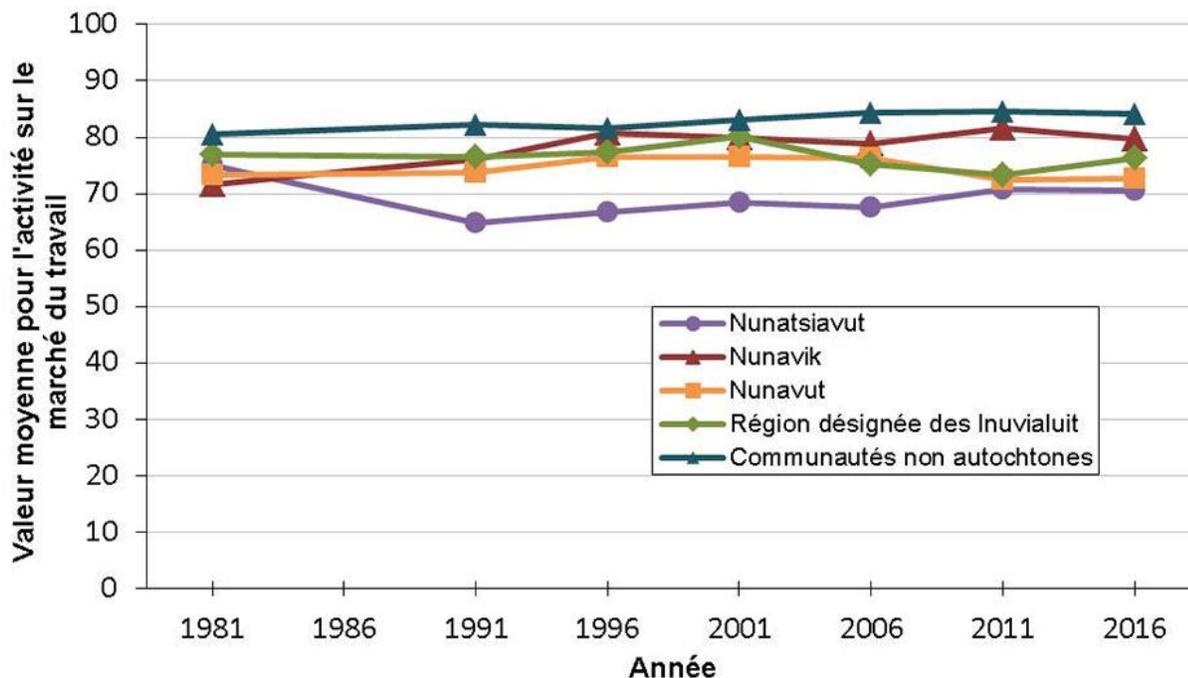
Le Nunavik avait la moyenne la plus faible en 1981, a brièvement eu une situation égale à celle des communautés non autochtones en 1996 et est ensuite demeuré la région inuite affichant la valeur moyenne la plus élevée.

Pendant cette même période, la valeur de la région désignée des Inuvialuit a augmenté régulièrement entre 1981 et 2001 mais a ensuite diminué et est arrivée, en 2016, à une valeur semblable à celle de 1981.

Pendant ce temps, le Nunavut s'est maintenu relativement stable tout au long de la période étudiée.

Le Nunatsiavut a la plus faible valeur pour ce qui est de l'activité sur le marché du travail depuis 1991. Cependant, il a récemment rattrapé le Nunavut entre 2011 et 2016. Cela s'est produit malgré le fait que la valeur moyenne de revenu du Nunatsiavut (figure 21) était comparable à celle des autres régions.

**Figures 18 : Valeurs moyennes de la composante activité sur le marché du travail, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

### **Variables de la composante activité sur le marché du travail : participation au marché du travail et emploi**

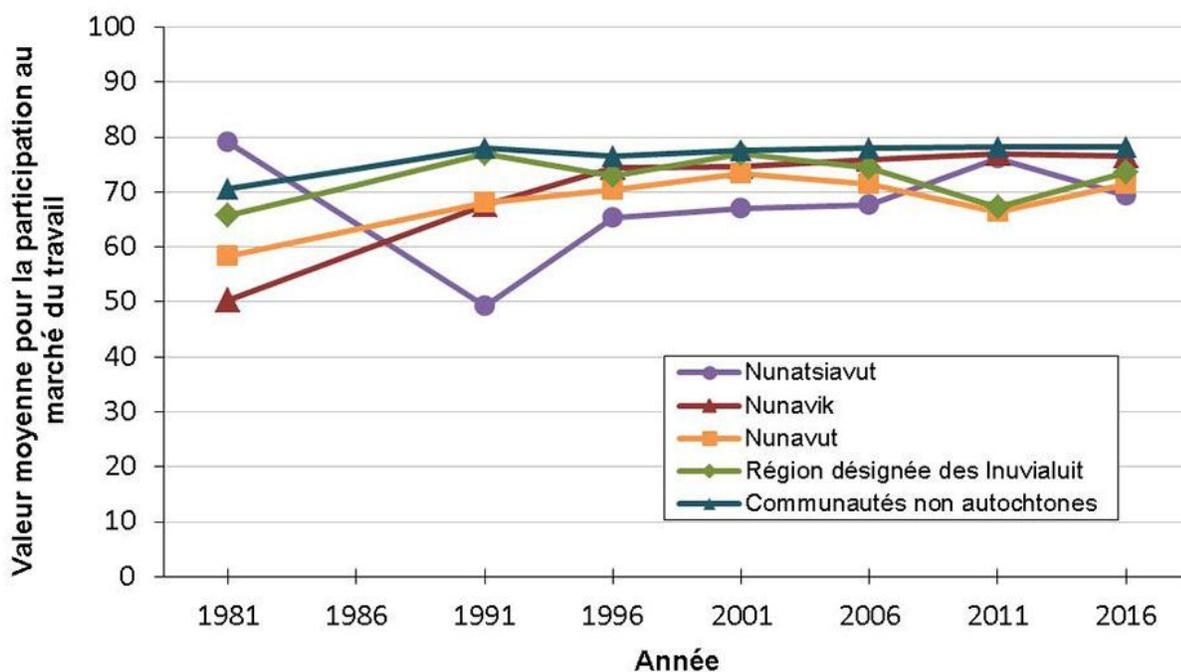
La valeur de la variable participation au marché du travail est présentée à la figure 19. Comme pour l'activité sur le marché du travail, la valeur de la variable participation au marché du travail a varié selon la région inuite entre 1981 et 2016. Par exemple :

- la valeur pour le Nunavik a augmenté rapidement entre 1981 et 1996, puis s'est stabilisée;
- la valeur pour le Nunavut a également augmenté rapidement au cours de la même période, s'est accrue modestement jusqu'à 2006, puis a fluctué par la suite;

- la valeur pour la région désignée des Inuvialuit est cependant demeurée près de celle des communautés non autochtones avec une brève baisse entre 2006 et 2011;
- Enfin, le Nunatsiavut a connu des fluctuations considérables pendant les années 1980 et 1990, puis a augmenté par la suite.

Entre 1981 et 2016, l'écart s'est rétréci entre les régions inuites et en comparaison avec les communautés non autochtones. Par exemple, parmi ces 5 groupes, la fourchette de valeurs de la plus basse à la plus élevée en 2016 était plus de 3 fois plus petite qu'elle ne l'était en 1981.

**Figure 19 : Valeurs moyennes relatives à la participation au marché du travail, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

La figure 20 présente la valeur de la variable emploi pour l'Inuit Nunangat.

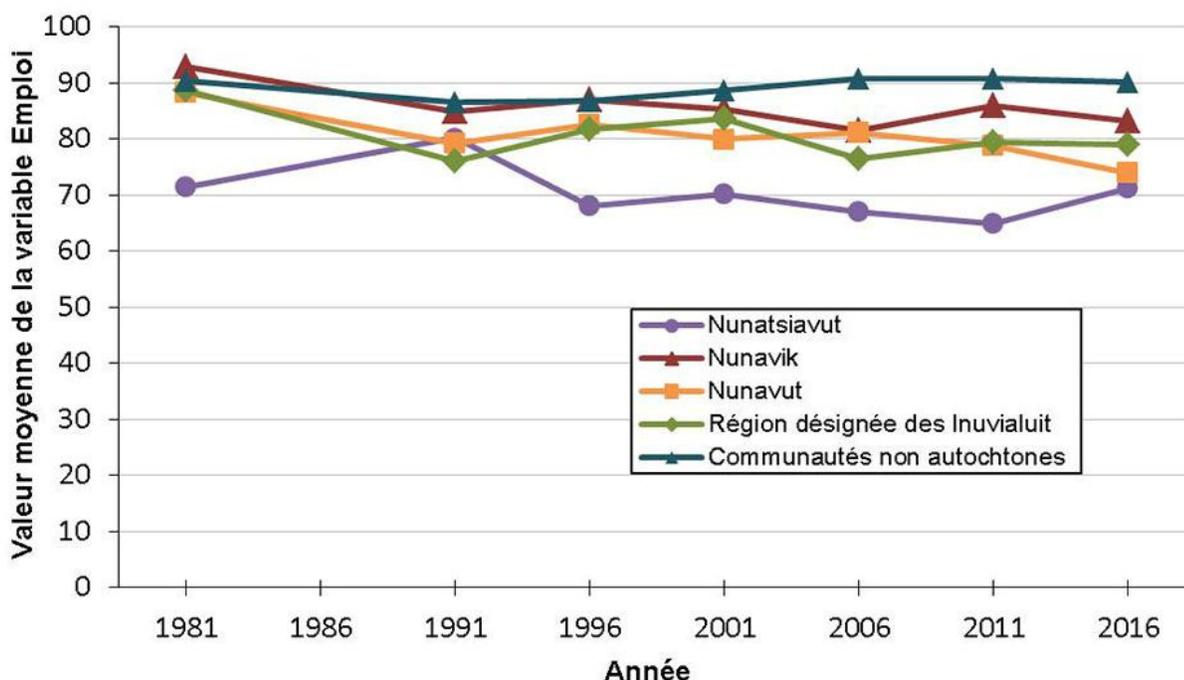
Les valeurs de la variable emploi a diminué entre 1981 et 2016 pour les 3 régions inuites suivantes : le Nunavik, le Nunavut et la région désignée des Inuvialuit. Toutefois, la valeur pour le Nunatsiavut a fluctué tout au long de cette période, pour enfin revenir au même niveau.

En 2016, le Nunavik avait la valeur la plus élevée pour la variable emploi dans l'ensemble du Nunangat, tandis que le Nunatsiavut avait une valeur inférieure à celles des 3 autres régions.

Entre 1981 et 2016, les écarts pour les régions inuites du Nunavik, du Nunavut et de la région désignée des Inuvialuit ont pris de l'ampleur par rapport aux communautés non autochtones, alors que l'écart demeurait le même pour le Nunatsiavut.

Tout comme pour la valeur de la variable participation au marché du travail, il n'est pas possible d'expliquer la variation de la valeur pour le Nunatsiavut de 1981 à 1991 et encore de 1991 à 1996. Les résultats pour le Nunatsiavut doivent être interprétés avec prudence, parce que la région ne comporte que 5 communautés.

**Figure 20 : Valeurs moyennes de la variable emploi, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

## Revenu

Les tendances relatives au revenu étaient similaires dans les différentes régions inuites entre 1981 et 2016 (figure 21).

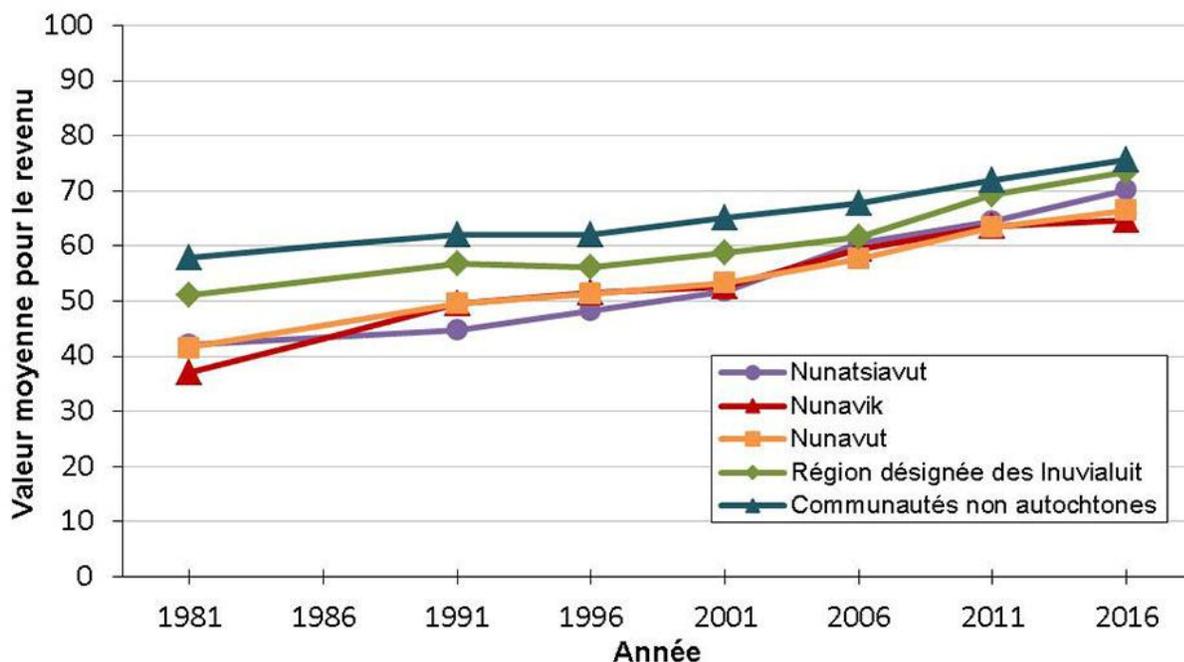
Le revenu a augmenté pour la première partie de la série, en particulier au Nunavik, a légèrement ralenti au cours de la période médiane jusqu'en 2001, puis a augmenté plus rapidement entre 2001 et 2011.

Seul le Nunatsiavut a présenté une augmentation du revenu plus lente et stable de 1981 à 2001, puis une amélioration du revenu moyen similaire aux autres régions de 2001 à 2016.

Pendant ce temps, entre 2011 et 2016, l'augmentation du revenu moyen au Nunavut était plus faible que celle des autres régions inuites.

De 1981 à 2016, l'écart a diminué entre les 4 régions inuites et entre ces régions et les communautés non autochtones. Par exemple, la fourchette des valeurs de la plus élevée à la plus faible en 2016 est environ 2 fois plus étroite qu'elle l'était en 1981.

**Figure 21 : Valeurs moyennes relatives au revenu, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

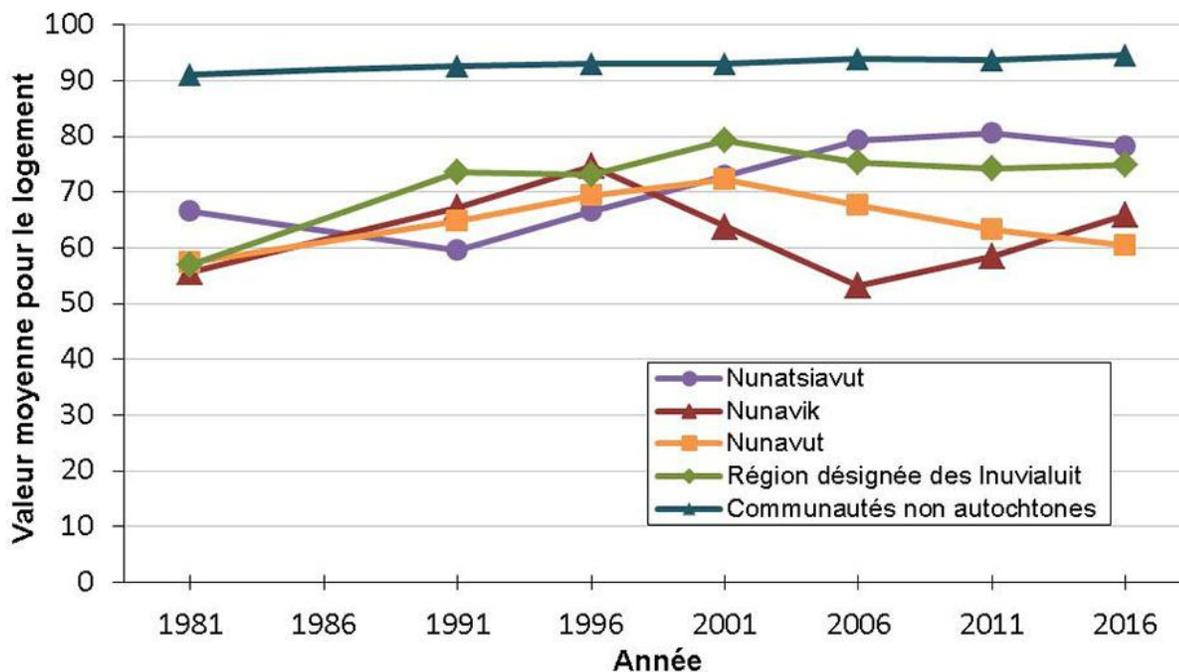
## Logement

De 1981 à 2016, la valeur moyenne relative au logement pour les 4 régions inuites a augmenté.

- La valeur pour le Nunatsiavut a augmenté régulièrement de 1991 à 2011, puis a diminué légèrement en 2016.
- Le Nunavut et la région désignée des Inuvialuit ont augmenté leurs valeurs pour le logement entre 1981 et 2001. Après 2001, leurs valeurs ont diminué.
- La valeur pour le Nunavik a diminué de 1996 à 2006 mais elle a ensuite augmenté un peu.

Entre 1981 et 2016, les écarts ont diminué entre les régions inuites du Nunatsiavut, du Nunavik et de la région désignée des Inuvialuit par rapport aux communautés non autochtones, alors qu'ils sont demeurés les mêmes pour le Nunavut. De plus, l'écart dans la fourchette de valeurs se creuse au cours de cette période en raison d'une plus grande variation parmi les régions inuites.

**Figure 22 : Valeurs moyennes relatives au logement, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

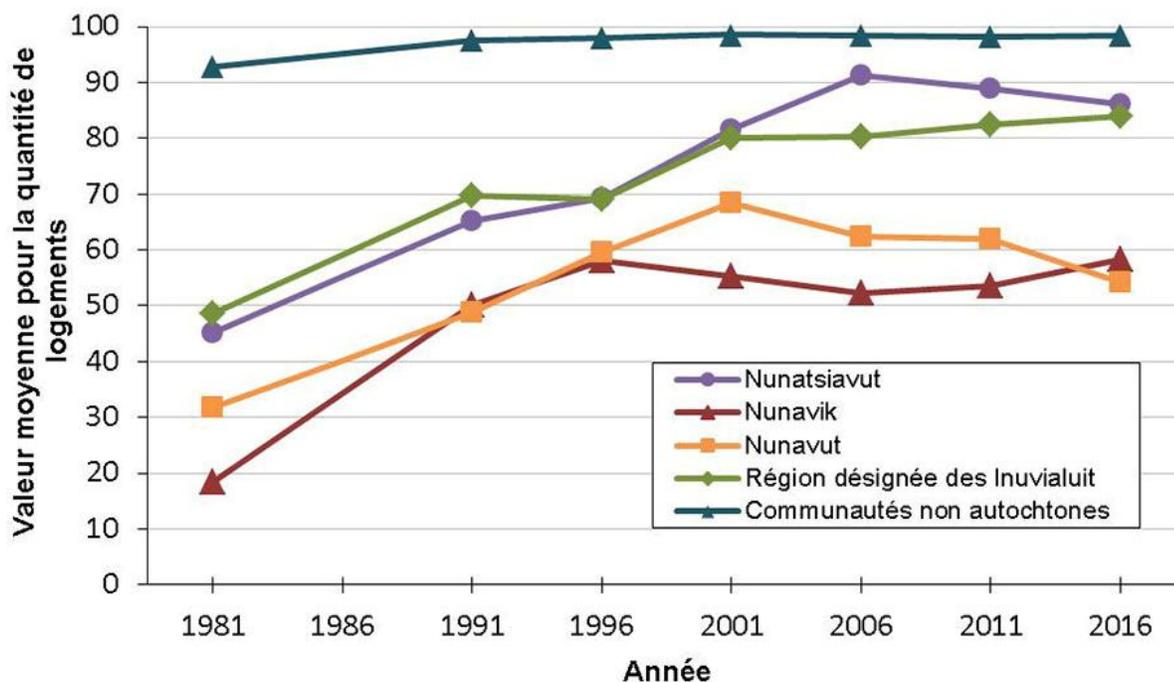
### **Variables de la composante logement : quantité de logements et qualité des logements**

Les valeurs moyennes relatives à la quantité de logements sont présentées à la figure 23. Les valeurs relatives à la quantité de logements pour les 4 régions inuites ont augmenté de 1981 à 2016. Au cours de cette période, les valeurs pour la région du Nunavik et la région désignée des Inuvialuit ont augmenté de façon constante tandis que celles du Nunatsiavut et du Nunavut ont augmenté brusquement, puis diminué.

Le Nunatsiavut et la région désignée des Inuvialuit ont maintenu des valeurs de quantité de logements qui se ressemblaient pendant la période de 35 ans, tout comme le Nunavik et le Nunavut.

Bien que les écarts par rapport aux communautés non autochtones aient diminué au cours de cette période, il y a un écart assez grand entre les moyennes les plus élevées et les moyennes les plus faibles des régions inuites en 2016 qui persiste depuis 2006.

**Figure 23 : Valeurs moyennes relatives à la quantité de logements, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



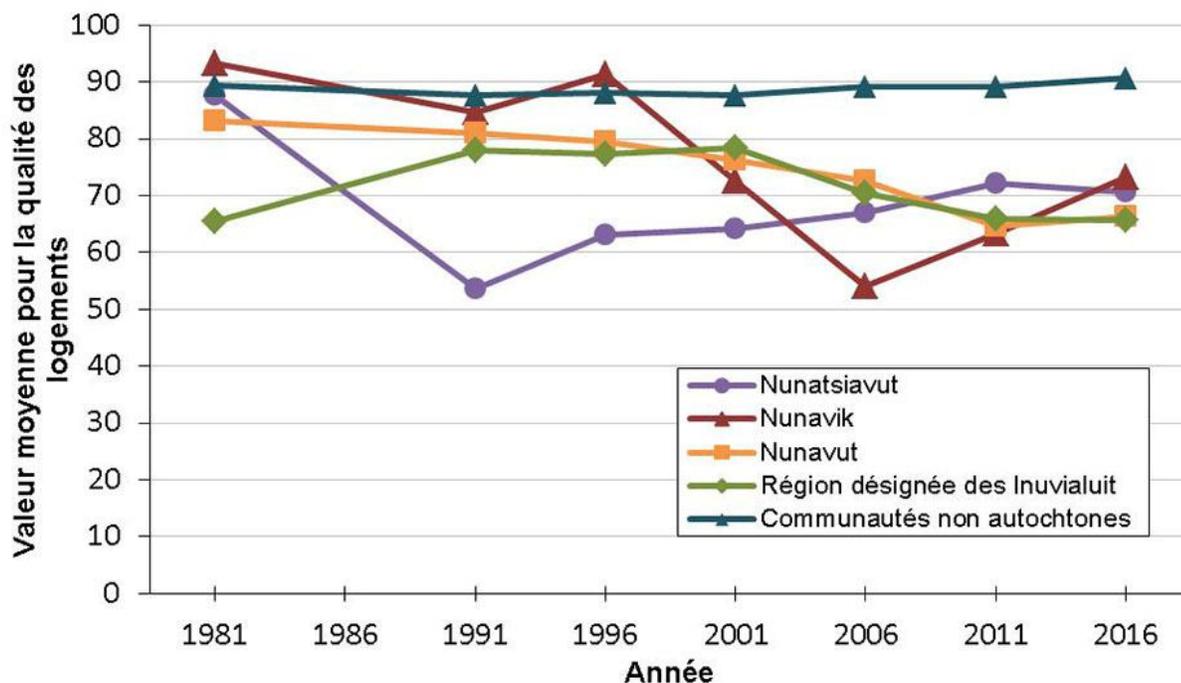
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

La figure 24 porte sur la qualité des logements. Entre 1981 et 2016, les valeurs relatives à la qualité des logements ont diminué pour les régions inuites du Nunatsiavut, du Nunavik et du Nunavut alors que la valeur pour la région désignée des Inuvialuit demeurait inchangée.

- Pour la région désignée des Inuvialuit, la valeur a augmenté jusqu'en 1991, puis elle est demeurée stable pendant 10 ans et a diminué par la suite.
- La valeur pour le Nunavut, quant à elle, a diminué jusqu'en 2011 et a connu une légère augmentation en 2016.
- Pour ce qui est des valeurs du Nunatsiavut et du Nunavik, les 2 ont fluctué au cours des 35 années étudiées.

Entre 1981 et 1996, le Nunatsiavut, le Nunavik et le Nunavut ont tous connu au moins un moment où leurs valeurs relatives à la qualité des logements s'approchaient de celle des communautés non autochtones. Par la suite, cependant, l'écart s'est élargi à 17,5 points entre les communautés non autochtones et le Nunavik, la région avec la deuxième valeur la plus élevée.

**Figure 24 : Valeurs moyennes relatives à la qualité des logements, régions inuites et communautés non autochtones pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

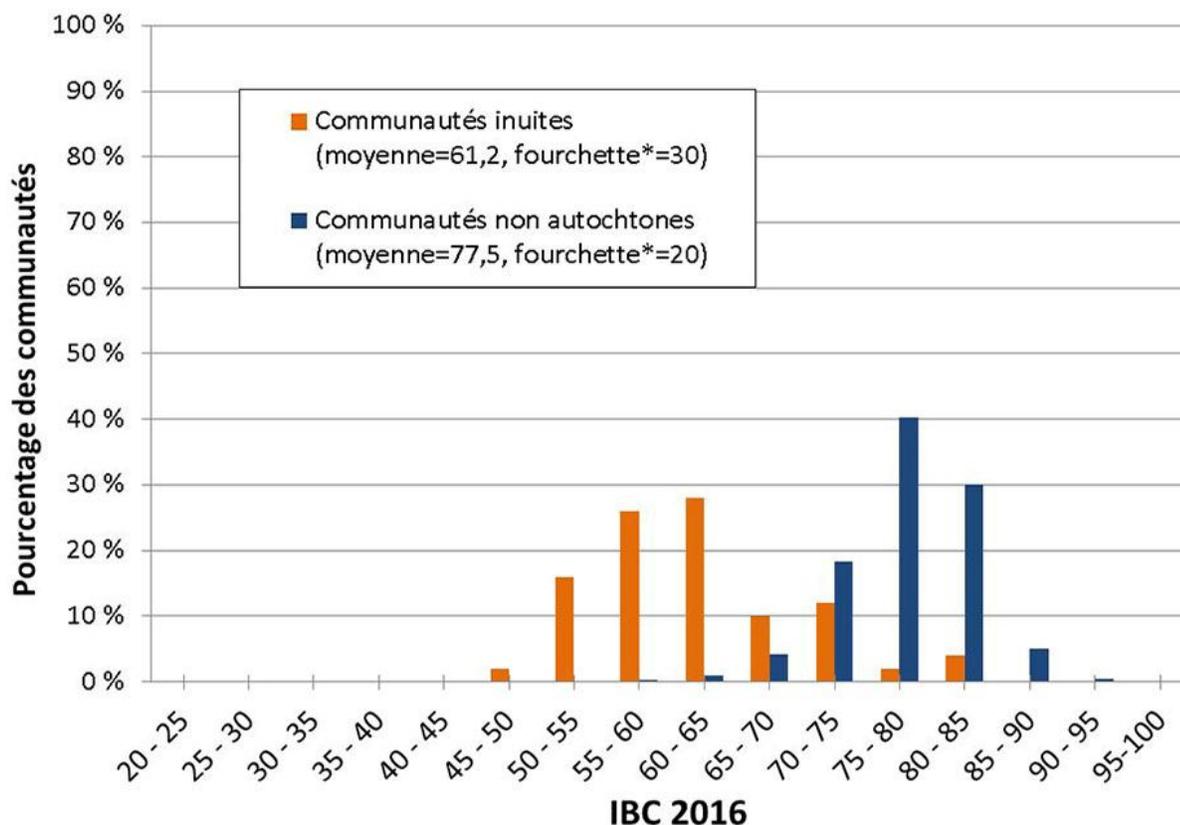
### Variations entre les différentes communautés

Les valeurs moyennes de l'IBC ne fournissent qu'un tableau partiel du bien-être dans les communautés inuites. Les valeurs de l'IBC varient également considérablement entre les communautés inuites.

La figure 25 illustre comment les communautés inuites et non autochtones sont réparties sur l'échelle de l'IBC. À première vue, la répartition des valeurs pour les communautés inuites semble similaire à celle des communautés non autochtones. Néanmoins, le bien-être varie plus parmi les communautés inuites que chez les communautés non autochtones. L'écart-type de 7,6 points dans les valeurs de l'IBC pour les communautés inuites est plus grand que l'écart-type de 5 points pour les communautés non autochtones.

La figure 25 exclut les communautés qui sont définies en termes statistiques comme des valeurs aberrantes, c'est-à-dire les 2,5 % des communautés ayant les valeurs les plus faibles et les 2,5 % ayant les valeurs les plus élevées. L'exclusion de ces extrêmes est pratique courante en statistique dans toute comparaison des distributions relativement normales.

**Figure 25 : Distribution des valeurs de l'IBC, communautés inuites et non autochtones, Canada, 2016 (valeurs aberrantes exclues)**

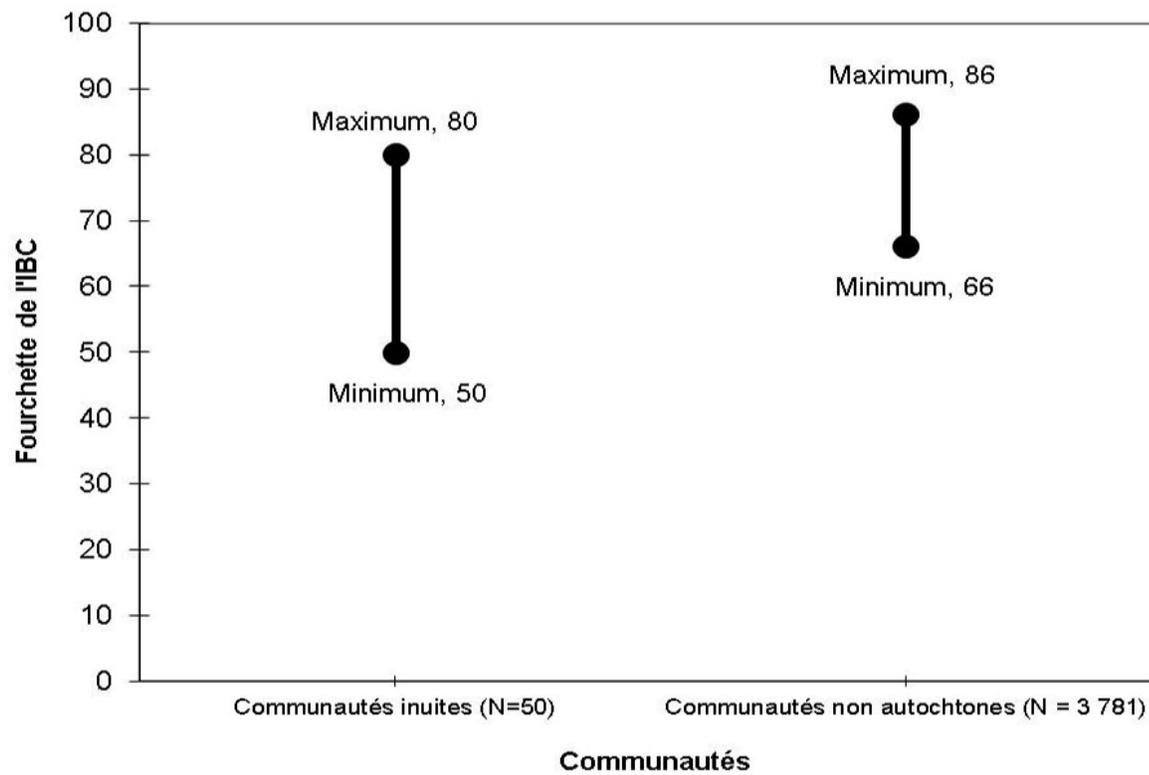


Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2016

La figure 26 illustre aussi la plus grande variabilité des valeurs du bien-être dans les communautés inuites comparativement aux communautés non autochtones. On observe qu'en 2016, 95 % des communautés non autochtones obtenaient une valeur de l'IBC dans une fourchette de 20 points (de 66 à 86), tandis que pour le même pourcentage de communautés inuites la fourchette était de 30 points (de 50 à 80).

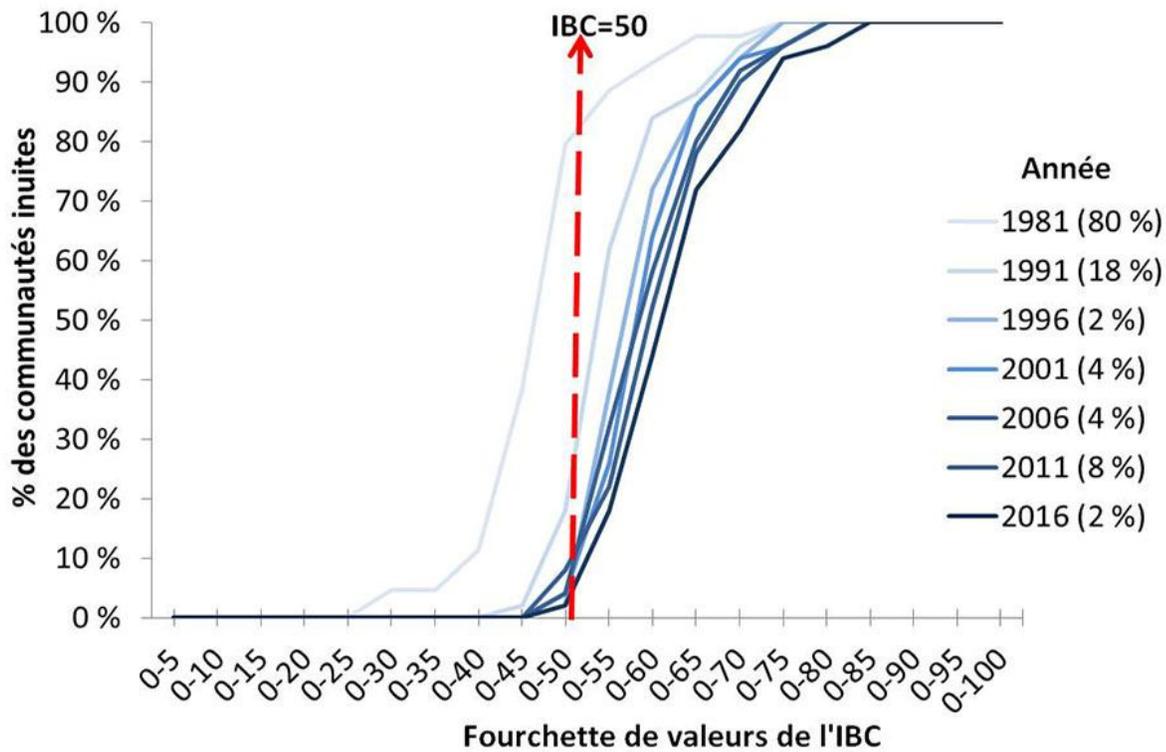
Comme pour la figure 25, les valeurs aberrantes sont exclues.

**Figure 26 : Fourchette des valeurs de l'IBC, communautés inuites et non autochtones, 2016 (valeurs aberrantes exclues)**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

**Figure 27 : Distribution cumulative des valeurs de l'IBC pour les communautés inuites pour la période allant de 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

## Résumé et conclusion

L'IBC est une méthode utile pour évaluer le bien-être socioéconomique des communautés. L'information fournie peut contribuer à orienter les politiques et les programmes qui visent à améliorer le bien-être des Autochtones. L'IBC aide à montrer les endroits où des améliorations relatives au bien-être ont été atteintes et d'autres où il existe encore d'importantes lacunes. Néanmoins, il est important de se souvenir que l'IBC a été conçu à des fins de recherches précises et qu'il n'est pas nécessairement le seul ou le meilleur moyen de mesurer le bien-être dans toutes les circonstances.

Les valeurs moyennes de l'IBC pour les communautés inuites et non autochtones ont augmenté graduellement entre 1981 et 2011. L'amélioration est menée par de petites augmentations des valeurs de l'IBC dans la plupart des communautés et non pas par l'effet combiné de grandes augmentations dans certaines communautés et de grands déclinés dans d'autres.

Malgré ces améliorations, l'écart de l'IBC entre les communautés inuites et non autochtones n'était inférieur que de quelques points seulement en 2016 par rapport à 1981. Jusqu'en 1996, la valeur moyenne de l'IBC pour les communautés inuites augmentait beaucoup plus rapidement que la valeur dans les communautés non autochtones, ce qui menait à une diminution de l'écart. L'écart s'est de nouveau creusé entre 2001 et 2006 mais il est resté relativement stable entre 2006 et 2016.

Même si la valeur moyenne relative à scolarité dans les communautés inuites s'est améliorée considérablement entre 1981 et 2006, l'écart par rapport aux communautés non autochtones a augmenté en raison des améliorations plus rapides dans les communautés non autochtones.

Menée par une augmentation de la participation au marché du travail, la valeur moyenne relative à l'activité sur le marché du travail dans les communautés inuites était de quelques points plus élevée en 2016 qu'en 1981. L'écart par rapport aux communautés non autochtones était légèrement plus grand, même si historiquement il est petit par rapport aux écarts pour les autres composantes de l'IBC. La valeur moyenne pour les communautés inuites relatives à l'emploi a baissé de 9,8 points entre 1981 et 2016 et l'écart par rapport aux communautés non autochtones a presque triplé.

Avec l'augmentation relativement rapide de la valeur moyenne de la composante revenu pour les communautés inuites, l'écart dans le revenu entre les communautés inuites et non autochtones a considérablement diminué depuis 1981.

La valeur relative au logement pour les Inuit a connu une augmentation modérée de 11,4 points entre 1981 et 2016 et l'écart par rapport aux communautés non autochtones a diminué de 8 points. La valeur moyenne relative à la quantité de logements pour les communautés inuites a augmenté jusqu'à 2001 mais a reculé de

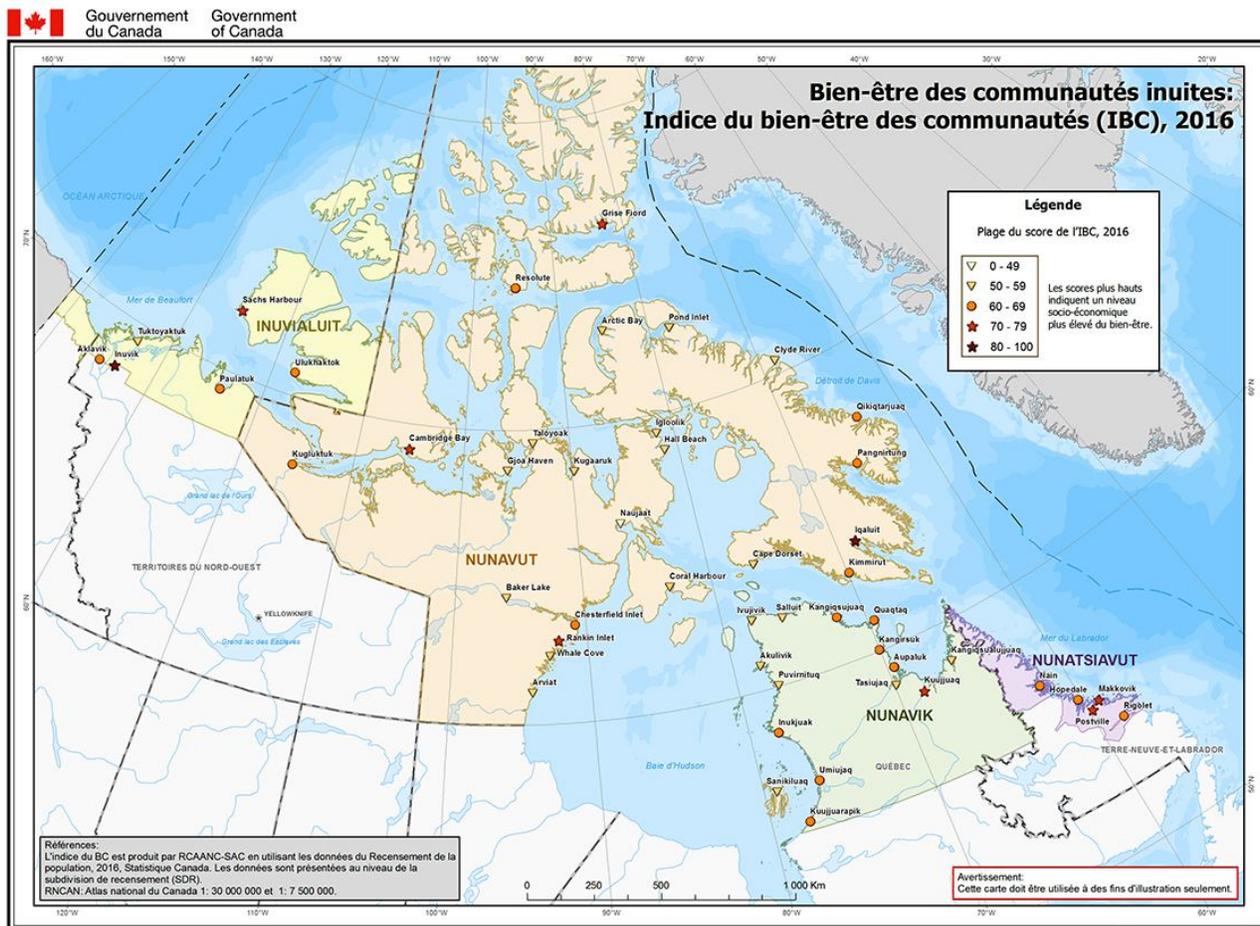
quelques points par la suite. La valeur moyenne relative à la qualité des logements a augmenté très lentement jusqu'en 1996. Elle a ensuite chuté brusquement au cours des 10 années subséquentes mais semble s'être stabilisée depuis 2006.

Les valeurs moyennes de l'IBC pour les communautés inuites varient un peu entre les 4 régions de l'Inuit Nunangat mais elles ont toutes augmenté depuis 1981. Signalons également que le Nunavik, et plus souvent le Nunatsiavut, a présenté des variations importantes pour diverses composantes et variables au fil du temps. Bien que le recensement et l'Enquête nationale auprès des ménages constituent les sources de données les plus fiables et les plus grandes en matière de statistiques socioéconomiques dans l'Inuit Nunangat, le nombre peu élevé de communautés, tout particulièrement au Nunatsiavut, fait que nous devons user de prudence dans l'interprétation de certains de ces résultats et dans les hypothèses formulées quant aux facteurs possibles.

Les valeurs du bien-être varient aussi considérablement entre les communautés inuites, plus que parmi les communautés non autochtones mais moins que parmi les Premières Nations.

Le lecteur doit s'abstenir d'accorder une importance excessive aux écarts entre les communautés inuites et les communautés non autochtones. Les communautés inuites possèdent des caractéristiques et des circonstances uniques. C'est pourquoi on ne doit pas tenir pour acquis que les conditions dans les communautés non autochtones représentent un but que les communautés inuites doivent nécessairement atteindre. La comparaison de ces 2 types de communautés est pertinente puisqu'elle contribue à l'interprétation des tendances en matière de bien-être. Par exemple, si le bien-être s'améliore dans les communautés inuites mais non dans les communautés non autochtones, la cause de l'amélioration pourrait être les programmes, les politiques ou les conditions qui visent précisément les communautés inuites. Si cependant, une amélioration est également notée dans d'autres communautés, on peut en rechercher la cause dans des forces économiques plus générales.

# Annexe 1 : Carte de l'IBC des Inuit, 2016



RCAANC-SAC, Services géomatiques, avril 2019.



## Références

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. (2012). [Bien-être des collectivités et traités : Tendances chez les Premières Nations - Traités historiques et modernes](#). Catalogue : R3-182/2013E -PDF

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. (2013). Early parenting in First Nations: Is there a link to Community Well-Being? Catalogue : R3-171/2012E

Affaires indiennes et du Nord Canada et Inuit Tapirit Kanatami. (2006a) *Gains réalisés par les Inuit en matière de formation et de fréquentation scolaire, 1981 à 2001*. Ottawa : Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, n° R2-452/2006F-PDF au catalogue.

Affaires indiennes et du Nord Canada et Inuit Tapirit Kanatami. (2006c) *Les Inuit au Canada, selon l'emploi, l'industrie et la profession, 1981 à 2001*. Ottawa : Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, n° R2-455/2007F-PDF au catalogue

Armstrong, R. (2001). *Tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des Premières Nations*. Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural – Document n° 46. Ottawa : Industrie Canada, Statistique Canada. N° au catalogue : 21-601-MIE01046

Berger, T. (2006) *Le projet Nunavut. Rapport final du conciliateur : Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Négociations du contrat de mise en œuvre pour la deuxième période de planification 2003-2013*. Vancouver.

Cooke, M. (2005). *L'Indice de bien-être des collectivités autochtones (IBC) : une analyse théorique*. Exposé préparé pour Affaires indiennes et du Nord Canada, n° R2-400/2005F-PDF au catalogue.

Inuit Tapirit Kanatami (2004). Tiré de [5,000 Years of Inuit History and Heritage](#) (pdf non disponible en français).

Lapointe, R., S. Senécal et E. Guimond. 2009. « The Well-Being of Communities with Significant Métis Population in Canada », *Canadian Issues*, numéro d'hiver, p. 85 à 92.

Penney, C. et E. O'Sullivan, (2014) *Existe-t-il des écarts en matière de bien-être au sein des collectivités des Premières Nations et des communautés inuites?* Disponible sur demande à [research.recherche@aadnc-aandc.gc.ca](mailto:research.recherche@aadnc-aandc.gc.ca).

Senécal, S., E. O'Sullivan, E. Guimond et S. Uppal. (2007) « Applying the Community Well Being Index and the Human Development Index to Inuit in Canada ». Dans J. White, D. Beavon, et N. Spence (éditeurs). *Aboriginal Well-Being*. Toronto : Thompson Educational Press, p. 149 à 172.

---

Sharpe, A. (1999). [A Survey of Indicators of Economic and Social Well-being](#) (PDF, non disponible en français). Exposé préparé pour les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

Statistique Canada. (2008). [Guide de référence sur la scolarité](#), Recensement de 2006. Ottawa : Statistique Canada. N° au catalogue : 97-560-GWF2006003.

Statistique Canada. (2011). [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages 2011](#). N° au catalogue : 99-001-X2011001.